

# LE « TRAVAIL FEMMES » DE LA LIGUE COMMUNISTE (1969-1973)

L'activité féministe de la section française de la  
Quatrième Internationale

Frédéric DABOUIS



## **Avertissement**

*Ce travail a été effectué par un ancien militant de la Ligue communiste, actuellement membre du Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA). De toute évidence, il n'est donc pas dénué d'une certaine sympathie envers l'organisation politique étudiée. J'ai essayé toutefois de partir d'une position critique, notamment au regard de l'évolution ultérieure de ce courant sur la question féministe. Le lecteur fera le tri...*

## LE « TRAVAIL FEMMES » ET L'ACTIVITE FEMINISTE DANS LA LIGUE COMMUNISTE (1969-1973)

Féminisme et socialisme, dans leurs versions modernes, sont apparus parallèlement, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il n'est donc pas étonnant que le marxisme ait intégré très tôt sinon la totalité, du moins une partie de la problématique féministe, comme en témoignent les ouvrages d'August Bebel<sup>1</sup>, *La femme et le socialisme* (1883) et de Friedrich Engels, *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat* (1884-1891)<sup>2</sup>, ainsi que l'action de la militante socialiste puis communiste allemande Clara Zetkin<sup>3</sup>, qui lança l'idée d'une journée internationale de lutte des femmes. Cependant, avec le creux entre les deux premières vagues féministes<sup>4</sup>, et aussi la longue nuit stalinienne, ce lien initial finit par se rompre, notamment dans le mouvement ouvrier français, dominé par le PCF de 1945 jusqu'à la fin des années 70. Il fallut alors presque tout reconstruire, tant en terme d'élaboration qu'au niveau de l'action.



Affiche du SPD  
8 mars 1914

C'est ce qu'entreprit de faire la Ligue communiste (LC) - pas la première certes, mais avec au final peu de retard par rapport au développement de la seconde vague féministe en France au lendemain de mai 68. Ce travail d'élaboration a certes été déjà pour une part présenté dans l'ouvrage de Jean-Paul Salles, *La Ligue communiste révolutionnaire (1968-1981)*<sup>5</sup>, mais celui-ci porte principalement sur une sélection d'articles parus dans *Rouge*, l'hebdomadaire de la LC puis de la LCR. L'étude qui suit porte, elle, sur un dépouillement systématique de *Rouge* et des bulletins intérieurs (BI) de la seule

<sup>1</sup> Un des fondateurs de la social-démocratie allemande (marxiste), avec Wilhelm Liebknecht.

<sup>2</sup> Friedrich Engels, *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat*, traduction française, Editions sociales, 1954. C'est dans cette édition, à la page 72, que l'on trouve la phrase célèbre : « Dans la famille, l'homme est le bourgeois, la femme joue le rôle du prolétariat », en écho à celle de la féministe socialiste Flora Tristan (1803-1844) : « L'homme le plus opprimé peut opprimer un être, qui est sa femme. Elle est la prolétaire du prolétaire même ».

<sup>3</sup> Clara Zetkin (1857-1933) dirigea à partir de 1891 le journal social-démocrate *Die Gleichheit* (*L'Égalité*). La décision d'organiser chaque année une journée mondiale de manifestations a été prise par la conférence internationale des femmes socialistes de Copenhague, en 1910.

<sup>4</sup> La première vague féministe, centrée sur la lutte pour le suffrage féminin, court de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au milieu des années 1930, la seconde vague démarre aux Etats-Unis à la fin des années 60.

<sup>5</sup> Edité par les Presses Universitaires de Rennes, 2005. Le passage décrivant le « travail femmes » de la LC puis de la LCR se trouve pages 197 à 207.

LC, donc aussi sur les débats internes de la période plus restreinte située entre 1969 et 1973, au moment où le Mouvement de Libération des Femmes apparaît et se structure en France. Elle compare aussi les choix programmatiques de la Ligue communiste avec ceux des autres courants du mouvement ouvrier à la même époque.

### ***Reconstruire une intervention « marxiste-révolutionnaire » et féministe après 40 ans de stalinisme***

Pour bien comprendre les problématiques de construction et les choix d'activités de la Ligue communiste (LC), fondée en avril 1969 au congrès clandestin tenu à Mannheim (RFA), plusieurs éléments sont à prendre en compte.

Tout d'abord, il faut savoir que le mouvement dit « trotskyste<sup>6</sup> », en fait l'opposition de gauche à Staline née en 1924 au sein du mouvement communiste international et plus spécialement en URSS, a été quasiment éradiqué dans ce pays à la suite des diverses purges sanglantes du PCUS, principalement dans la période des procès de Moscou (1936-1938). De fait, le mouvement trotskyste n'a donc pu se maintenir dans les années 30<sup>7</sup> que dans les pays capitalistes avancés, notamment aux Etats-Unis et en France, ainsi que dans quelques colonies (Indochine française, Ceylan).

En France, après diverses scissions intervenues entre 1938 et 1940, les trotskystes se sont réunifiés en 1944 (à l'exception du groupe qui deviendra *Voix ouvrière*<sup>8</sup>), au sein du Parti communiste internationaliste (PCI). Cependant, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le poids du stalinisme triomphant (prestige de l'URSS victorieuse de l'Allemagne nazie en Europe de l'Est, développement du PCF qui avec 28 % des suffrages exprimés aux élections législatives de 1946 devient le premier parti de France) entraîne à nouveau une série de scissions entre 1946 et 1952. Les rares militants trotskystes qui ne sont pas découragés sont en butte dans leurs syndicats CGT à des campagnes d'exclusion des « hitléro-trotskystes » dans le meilleur des cas, à des agressions physiques de la part des staliniens dans le pire.

C'est ainsi qu'au milieu des années 60, le PCI, du moins la tendance animée entre autres par Pierre Frank<sup>9</sup>, se réduit à quelques dizaines de militants. Cependant, à partir de 1966, fruit du travail « entriste » dans le PCF décidé au début des années 50, le PCI travaille en lien avec une équipe dynamique d'étudiants et de jeunes intellectuels (Daniel Bensaïd, Gérard Filoche, Alain et Hubert Krivine, Pierre Rousset, Catherine Samary, Henri Weber) qui animent la Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR) après leur exclusion de l'Union des Etudiants Communistes (UEC, liée au PCF). Animant entre autres le secteur Sorbonne-Lettres de l'UEC, ils avaient en effet refusé de faire campagne pour François Mitterrand - qui n'était pas encore « socialiste » - à l'élection présidentielle

---

<sup>6</sup> Dans ce travail, j'utiliserai par commodité le vocable « trotskyste », qui a d'abord été utilisé par les staliniens et donc rejeté par les opposants de gauche à Staline, qui se sont nommés eux-mêmes « opposition de gauche » dans les PC, puis « bolchéviks-léninistes » après leur exclusion (années 30) et enfin « marxistes-révolutionnaires ».

<sup>7</sup> Ce n'est qu'en 1938, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, qu'il s'est structuré dans la *Quatrième Internationale*. Auparavant existait le *Mouvement pour la Quatrième internationale*, qui avait un temps attiré des socialistes de gauche.

<sup>8</sup> Aujourd'hui *Lutte ouvrière*.

<sup>9</sup> Le Parti Communiste Internationaliste avait scissionné en deux groupes en 1952, tous deux revendiquant ce nom jusqu'à leur dissolution en 1968. Pierre Frank appartenait à la majorité de la Quatrième Internationale, mais avait été mis en minorité dans la section française, le PCI. L'autre PCI était dirigé en 1968 par Pierre Bussel, dit *Pierre Lambert*.

de décembre 1965 (la première au suffrage universel direct). Mitterrand était bien connu pour ses responsabilités gouvernementales au début de la Guerre d'Algérie, et notamment, en tant que ministre de la Justice, pour avoir laissé exécuter un militant communiste algérien, Fernand Yveton, qui avait été condamné à mort pour son action contre la guerre.

Les deux organisations (PCI et JCR) ayant été dissoutes par le gouvernement pour leur activité pendant le mouvement de mai 68, elles entreprirent une fusion - qui ne fut pas totale du côté de la JCR - qui donna naissance début 1969 à la Ligue communiste. Dans celle-ci cohabitèrent donc deux générations, celle des fondateurs du mouvement « trotskyste » à la fin des années 20 (comme Pierre Frank), fortement marquée par la dégénérescence bureaucratique de l'URSS, et celle de la fin des années 60, constituée dans les mobilisations croissantes contre la guerre américaine au Vietnam (1964-1975).



Rouge n° 5 - 13 novembre 1968

Dans la Ligue communiste du printemps 1969, les « cadres organisateurs de la classe (ouvrière) », les militant-e-s expérimenté-e-s, étaient donc très minoritaires par rapport à la jeunesse lycéenne et étudiante, désignée dans les textes internes sous le vocable de « petite bourgeoisie radicalisée ». C'est pourquoi les textes fondateurs de la LC adoptés à son premier congrès étaient placés sous le signe de la « dialectique des secteurs d'intervention », c'est-à-dire l'utilisation de la jeunesse radicalisée comme « force de frappe » pour peser sur le mouvement ouvrier traditionnel, notamment le couple PC-CGT toujours dominant à gauche jusqu'à l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République en 1981.

D'où la priorité accordée au « travail ouvrier », en liaison avec le « travail étudiant » et le « travail enseignant », dotés chacun d'un secrétariat. Dès 1969, ce travail commença à porter ses fruits, plusieurs dizaines de militants du PCF ayant déjà des responsabilités syndicales dans la CGT, rejoignant la LC à Paris et en province, notamment à l'occasion de la campagne d'Alain Krivine à l'élection présidentielle de 1969, à laquelle ce dernier fut présenté bien qu'étant sous les drapeaux. Cette campagne permit à Alain Krivine et à la Ligue communiste d'acquérir rapidement une certaine notoriété malgré un résultat limité<sup>10</sup>.

Parmi les autres priorités de la LC, figuraient bien évidemment la lutte contre la guerre américaine au Vietnam, entre autres dans le cadre du Front Solidarité Indochine à partir de 1971, et ce jusqu'à l'entrée du FNL à Saïgon en 1975, puis les campagnes de solidarité avec les victimes du coup d'Etat de Pinochet au Chili (septembre 1973), et bien évidemment le soutien aux militants antibureaucratiques réprimés et emprisonnés dans les pays de l'Est (par exemple Jacek Kuron et Karol Modzelewski en Pologne, Piotr Uhl en Tchécoslovaquie). Il faut dire qu'à l'époque, la Quatrième Internationale (du moins la partie animée par le *Secrétariat Unifié* auquel appartenait Pierre Frank) entendait se développer dans « les trois secteurs de la Révolution mondiale » : en s'appuyant sur la jeunesse révoltée dans les pays capitalistes développés, en luttant aux côtés des mouvements anti-impérialistes (notamment contre la guerre du Vietnam) et aussi en combattant les dictatures bureaucratiques staliniennes (en particulier en URSS et dans son glacis d'Europe orientale). S'y ajoutaient la lutte antimilitariste, avec la création de comités de soldats qui furent

<sup>10</sup> Alain Krivine obtint 1,06 % des suffrages exprimés (239 106 voix), le score le plus faible des 7 candidats.

vigoureusement réprimés par le pouvoir, donnant lieu à de nombreux procès dans les années 70. Et n'oublions pas le combat antifasciste permanent, qui culmina avec la manifestation violente du 20 juin 1973 contre un meeting raciste et xénophobe de l'organisation d'extrême-droite Ordre nouveau dans la salle de la Mutualité à Paris, manifestation qui entraîna d'importants affrontements avec les forces de police et au final l'interdiction de la Ligue communiste.

A priori, cela laissait peu de place à la lutte féministe, qui ne fut d'ailleurs pas du tout prise en compte dans les documents du premier congrès (1969)<sup>11</sup>.

### **Libération de la femme, oui, féminisme, non ?**

Néanmoins, la Ligue communiste se revendiquait de l'héritage des quatre premiers congrès<sup>12</sup> de l'Internationale communiste, dont elle diffusa d'ailleurs les textes<sup>13</sup>. Cela la rendit perméable dès sa première année d'activité à la question de la libération des femmes. C'est ainsi qu'on put lire, dans un article paru dans *Rouge* en septembre 1969 et consacré au compte rendu par le quotidien *Le Monde* du 24<sup>e</sup> congrès de la Fédération abolitionniste internationale, une série de remarques sur les causes profondes de la prostitution qui étaient selon l'auteur, outre la « répression sexuelle » et « les rapports marchands », « la double oppression à laquelle la femme est soumise par le capitalisme et la servitude ménagère et familiale (« la femme est le prolétaire de l'homme ») ». L'article se concluait par une invitation à « lutter systématiquement contre l'influence de la tradition, des mœurs bourgeoises et de la religion », reprenant ainsi une des thèses du 3<sup>e</sup> congrès de l'Internationale communiste sur « la propagande parmi les femmes »<sup>14</sup>.

De plus, par son ancrage international de l'époque, la Ligue communiste (un millier de militants à sa fondation) était liée à l'autre « grosse » organisation de la Quatrième Internationale (de taille équivalente mais pour un pays beaucoup plus peuplé), le *Socialist Workers Party* (SWP) des Etats-Unis. Or ce dernier était déjà beaucoup investi dans le *Women's Liberation Movement*, le Mouvement de Libération des femmes (MLF), et en particulier dans la *National Organization for Women* (NOW), qui avait été fondée en juin 1966 et dont la direction était liée au Parti démocrate<sup>15</sup>. Cela se répercuta très vite dans la Ligue communiste, notamment après l'action menée par les fondatrices du MLF français le 26 août 1970 à l'Arc de Triomphe (en hommage « à la femme inconnue du soldat inconnu »)<sup>16</sup>.



26 août 1970 -La manifestation à l'Arc de Triomphe

<sup>11</sup> *Dialectique des secteurs d'intervention. Débat et résolutions du 1<sup>er</sup> congrès de la Ligue communiste*. Cahiers « rouge », documents de formation communiste n° 10-11, éditions Maspéro, novembre 1969.

<sup>12</sup> Tenus chaque année, de 1919 à 1922, avant de s'espacer de plus en plus.

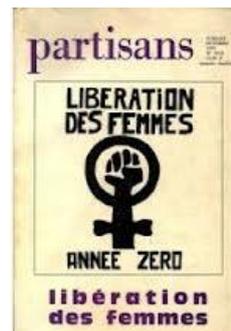
<sup>13</sup> *Manifestes, thèses et résolutions des Quatre premiers congrès mondiaux de l'Internationale communiste*, Librairie du Travail, 1934, réimpression en fac-similé, François Maspéro, 1970.

<sup>14</sup> *Rouge* n° 32, 29 septembre 1969, page 7.

<sup>15</sup> En août 1970, la manifestation appelée par la NOW pour le droit à l'avortement et à la contraception, des crèches et l'égalité salariale réunit 40 000 personnes, la plus grosse manifestation de masse sur cette question.

<sup>16</sup> *Rouge* ne rendit pas compte de cet événement fondateur du MLF français. Le n° 77 du 31 août évoqua toutefois en page 8 la « crise de la civilisation bourgeoise » et « l'effondrement de la famille », ainsi que la

Signe que la question était prise au sérieux, à l'automne 1970 *Rouge*<sup>17</sup> consacra une page entière à l'interview d'une dirigeante du SWP américain, Mary-Alice Waters, sous le titre *Mouvement de libération de la femme aux USA*<sup>18</sup>. Le chapeau de l'article faisait au passage la promotion d'un numéro spécial de la revue *Partisans*<sup>19</sup> et en particulier de l'article de Jean-François Godchau, alors militant de la Ligue communiste, « consacré à la dynamique anticapitaliste du Women's Liberation Movement ». Dans l'interview pour *Rouge*, M. A. Waters décrit la formation du MLF américain : celui-ci résulta vers 1967 selon elle de la prise de conscience des militantes du mouvement de la jeunesse radicalisée (dans la lutte contre le racisme et la guerre du Vietnam), *Students for a democratic society* (SDS) qu'elles n'y étaient pas « traitées par les hommes en égales politiques » et qu'elles étaient victimes du « chauvinisme mâle ».



Dans les mois qui suivirent, il y eut peu de témoignages d'une activité à proprement parler féministe dans *Rouge* : l'essentiel des articles restait consacré aux questions internationales (Vietnam, Chine, Pays de l'Est, Palestine, Amérique latine) ou aux mouvements sociaux. On peut quand même remarquer dans le n° 99 du 1<sup>er</sup> février 1971 un article bien placé (en page 3) d'un « correspondant lycéen » de Rouen qui rendait compte d'un « jeudi rouge » consacré au thème « Libération de la femme et répression sexuelle ». En fait, cette réunion n'avait pas pu avoir lieu dans la salle prévue, la Halle aux Toiles, où s'étaient tenus auparavant les Etats-Généraux de la Femme, car elle y avait été interdite par le maire « démocrate », Jean Lecanuet, ancien candidat centriste à l'élection présidentielle de décembre 1965. L'article pointait au passage la contradiction du maire, qui prétendait défendre la liberté d'expression dans les pays de l'Est, notamment en Pologne, mais interdisait une réunion publique pour complaire à son électorat réactionnaire. L'auteur de l'article citait au passage les sujets qui devaient être évoqués, comme l'affaire Gabrielle Russier<sup>20</sup> et « des profs vidés pour avoir parlé de Wilhelm Reich<sup>21</sup> ». Il ajoutait : « [Lecanuet] veut éviter à la jeunesse rouennaise de savoir que 2 femmes par jour meurent en France à la suite d'avortements pratiqués de façon « moyenâgeuse », alors que Mme Pognon se fait avorter sans danger dans les cliniques privées du 16<sup>e</sup> arrondissement ». Cet évènement montre en tous les cas que l'une des plus importantes sections de province de la Ligue communiste (avec Toulouse) n'hésitait pas dès la fin de 1970 à prendre des initiatives publiques pour la libération des femmes et contre « l'ordre moral ».

---

« lutte des jeunes pour la libération sexuelle », dans un article relatant la tenue des camps de formation politique des militants et sympathisants de la LC pendant l'été 70 en Corse.

<sup>17</sup> Hebdomadaire de la LC depuis septembre 1968.

<sup>18</sup> *Rouge* n° 89 du 23 novembre 1970, page 8.

<sup>19</sup> Revue éditée par François Maspero. Le titre exact du numéro 54-55, paru en octobre 1970, était « *Libération des femmes, année zéro* ».

<sup>20</sup> Professeure de Lettres, Gabrielle Russier avait eu une liaison avec un de ses élèves, âgé de 16 ans. Arrêtée, puis condamnée à une peine de prison avec sursis pour détournement de mineur, elle se suicida en septembre 1969. Son histoire a inspiré le film d'André Cayatte, *Mourir d'aimer* (1971). En octobre 1969, *Rouge* (n° 33, page 13) avait publié le communiqué de la section Aix-Lettres du SNESUP dénonçant l'acharnement des autorités universitaires contre Gabrielle Russier.

<sup>21</sup> Wilhelm Reich (1897-1957), d'origine austro-hongroise, était psychiatre psychanalyste. Elève de Freud, il s'intéressa aux névroses d'origine socio-économique. Installé à Berlin au début des années 30, il adhéra au Parti communiste allemand (KPD). Un des pères du « freudo-marxisme », il fut exclu en 1933 à la fois de l'association psychanalytique internationale et du KPD, qui lui reprochait la fondation du mouvement Sexpol (politique sexuelle). Selon Josette Trat (*Revue Tout est à nous !* n° 12, juillet-août 2010), dans l'après 68, « les milieux d'extrême-gauche » étaient « nourris des travaux de Wilhelm Reich ».

Un mois plus tard, le 8 mars 1971, date symbolique s'il en est<sup>22</sup>, le symbole du MLF apparut pour la première fois dans *Rouge*<sup>23</sup> en surimpression d'un article consacré à « avortement et contraception ». *Christiane Irenes* y dénonçait les lois de 1920 et 1923, qui réprimaient « la propagande anti-conceptionnelle et l'avortement », et commentait le dépôt d'une proposition de loi par un médecin de droite, le docteur Peyret. En effet, celui-ci, qui souhaitait n'autoriser l'avortement que dans quelques cas limités (menace pour la vie de la mère, viol, inceste, malformations majeures de l'embryon) faisait donc l'impasse sur le droit de « décider en toute liberté d'avoir ou non un enfant ». Face au « million d'avortements » pratiqués chaque année en France, il fallait donc lutter, selon *Christiane Irenes*, pour les trois revendications suivantes : « avortement libre et gratuit, y compris pour les mineures, crèches gratuites ouvertes 24 heures sur 24, avec un personnel qualifié, centre de diffusion de contraception dans les entreprises, les municipalités, les établissements scolaires et universitaires ». Ces trois points seront repris régulièrement dans pratiquement tous les textes ultérieurs.

Trois semaines plus tard, *Rouge* consacrait cette fois sa double page centrale à « la libération de la femme »<sup>24</sup>. Visiblement traduit de l'anglais, l'article, signé Branka Magas<sup>25</sup> expliquait que les femmes « sont en fait des citoyens de deuxième zone ». Après un historique des luttes des femmes pour le droit de vote, l'article dénonçait « le chauvinisme mâle au sein de la classe ouvrière », tout en notant qu'il « n'est qu'une manifestation de l'hégémonie idéologique que la bourgeoisie exerce sur le prolétariat ».

Constatant que « l'égalité selon la loi n'est qu'une fausse égalité au sein d'une société où certains possèdent tout et d'autres rien que leur force de travail », Branka Magas estimait « concevable que cette société puisse faire disparaître les différences légales subsistant entre les sexes ». Elle ajoutait cependant que « la société bourgeoise ne pourra jamais libérer la femme de l'emprise de la famille, et tant que subsistera la famille, la femme ne sera pas l'égale de l'homme ». Citant Marx et Engels, elle précisait que « l'indépendance économique [de la femme] ne serait que partielle tant que les femmes auraient aussi à travailler dans leur foyer ». Après avoir passé en revue l'expérience



La double page centrale de *Rouge* - 29 mars 1971

<sup>22</sup> Le 8 mars est la journée internationale de lutte des femmes pour leurs droits.

<sup>23</sup> *Rouge* n° 104, 8 mars 1971, page 6.

<sup>24</sup> *Rouge* n° 107, 29 mars 1971, pages 8-9.

<sup>25</sup> D'origine croate, la journaliste Branka Magas écrivait à l'époque dans la *New Left Review (NLR)*, la revue de la gauche radicale britannique. Elle y co-rédigea un article qui fut traduit en décembre 1975 dans la revue de la LCR, *Critique communiste*, sous le titre *La femme au foyer et son travail dans le système capitaliste*. Elle a aussi couvert pour la *NLR* la Yougoslavie des années 80 au lendemain de la mort de Tito. En 1993, elle a publié *The Destruction of Yugoslavia: Tracking the Break-Up 1980-1992*. En 1970-1972, elle était membre du comité de rédaction de *The Red Mole* [La taupe rouge], le journal de l'International Marxist Group, la section britannique de la Quatrième Internationale.

bolchévique de libération de la femme, dont la tentative de socialiser « les fonctions économiques de la famille » resta en grande partie « sur le papier », puis la « contre-révolution stalinienne » qui « mit un terme à cette expérience », elle concluait son article sur l'importance de la libération de la femme, conçue comme une « tâche révolutionnaire » : en effet, pour elle, « la révolution ne peut **absolument pas** se faire sans la participation des femmes », et il fallait refuser « l'argument souvent avancé dans le mouvement syndical selon lequel « ce n'est pas le bon moment » pour avancer leurs propres revendications ou que leur activité politique divise la classe ouvrière », car « rien ne divise plus la classe ouvrière que la subsistance de l'inégalité et de l'idéologie bourgeoise parmi ses membres ». L'article était illustré entre autres par la photo d'une manifestation de femmes derrière une banderole proclamant « Women of the world unite » (sur le modèle du « Workers of the world unite » qui concluait le *Manifeste communiste* de 1848) et portait en surcharge rouge le symbole du MLF. Le paradoxe de cet article, c'est que l'un des paragraphes était curieusement intitulé « ni chauvinisme mâle, ni féminisme », tous deux étant considérés comme « des idéologies jumelles de la classe dominante ». Branka Magas avait beau nuancer cette affirmation en reconnaissant que le « chauvinisme mâle » était « plus réactionnaire car dirigé par un sexe privilégié contre un sexe opprimé » et que « la solidarité féminine contre l'oppression mâle a représenté une étape historique nécessaire », pour elle le « féminisme » revenait à considérer l'ensemble des hommes comme « des ennemis », « quelle que soit leur appartenance de classe ». Elle assimilait ainsi le point de vue porté par certaines « féministes radicales », hostile aux hommes et pas seulement au système patriarcal, à l'ensemble du Mouvement des femmes, beaucoup plus divers. Il y avait là matière à débat. A long terme, cependant, cette analyse hostile au mot *féminisme* ne fut pas adoptée par la Ligue communiste, dont la continuateur, la LCR, publia précisément la revue les *Cahiers du féminisme* à partir de 1977.

Quelques jours plus tard paraissait dans *le Nouvel Observateur* du 5 avril 1971 le Manifeste des 343 femmes en faveur de la liberté de l'avortement. *Rouge* en rendit compte<sup>26</sup>, sans toutefois citer - amateurisme journalistique, négligence ou oubli volontaire ? - ni l'hebdomadaire en question ni les premières signataires (Simone de Beauvoir, Christine Delphy, Gisèle Halimi, Monique Wittig ou Anne Wiazemsky, par exemple). Reprenant la critique du « projet Peyret », *Anne Hedin* écrivait : « Contraception et avortement pourtant sont les deux faces indissociables du même problème que les faux débats des idéologues bourgeois tentent d'occulter : l'oppression sexuelle et l'exploitation économique de la femme à laquelle le capitalisme a assigné pour tâche première la procréation et l'entretien gratuit des enfants ». L'article présentait le « cri de guerre à leurs oppresseurs », « *Notre ventre nous appartient* », comme une revendication petite-bourgeoise posant le problème « en terme de liberté individuelle », et critiquait le MLF pour son absence de tactique et de stratégie en dehors de la « formule magique » : « mener des actions », rappelant selon l'auteure, les « pires moments de l'impuissance mao-spontanéiste ». L'article reprochait aussi au MLF de ne s'adresser qu'au « peuple des femmes », alors que « l'oppression sexuelle, la famille » étaient des problèmes politiques concernant l'ensemble du mouvement ouvrier et « son émancipation ». Il se terminait par la reprise des trois revendications déjà avancées dans *Rouge* du 8 mars précédent, mais refusait la perspective d'un « mouvement de masse autonome des femmes en France » (ce qui sera pourtant par la suite l'orientation de la Ligue communiste puis de la LCR). Cela n'empêchait pas bien entendu de soutenir la campagne pour l'avortement libre et gratuit que les 343 venaient de lancer et de reproduire les textes des deux pétitions : celle destinée aux femmes, déclarant s'être fait avorter, et

---

<sup>26</sup> *Rouge* n° 109, 12 avril 1971, page 6.

celle des hommes déclarant avoir été « complice de l'avortement de l'une d'elles, délibérément et volontairement » et réclamant non seulement « l'avortement libre », mais aussi « le libre accès, pour elles et pour nous, aux moyens anticonceptionnels ».

L'article ne se concluait pourtant pas par un appel à faire signer massivement le Manifeste comme pétition. L'explication en fut donnée dans un encart de *Rouge* un mois plus tard<sup>27</sup>, signé lui aussi d'*Anne Hedin* : en lui-même, l'appel des 343 a été « un coup de boutoir contre l'ordre moral », et le faire signer au « porte à porte systématique » comme le préconise « une fraction du MLF » relève des « illusions et d'une dynamique réformiste ». A l'époque en effet, la Ligue communiste préférait nettement les manifestations de masse et les initiatives spectaculaires à la signature de pétitions. Le reste de la page était consacré, sous le titre « la pilule, crime et châtement... » à un argumentaire détaillé, signé de *Martine Irenes*, contre les détracteurs de la contraception, « le ballet des curés enfroqués ou défroqués, des médecins, des censeurs et des flics », ainsi qu'à des comptes rendus de réunions-débats à l'initiative de la LC, comme à Rouen sur l'avortement (200 personnes le 26 avril, avec des interventions « du Planning familial, de l'Eglise Réformée et du PSU »), à Grasse le 27 mars ou à Toulouse le 29 avril pour la « politisation des problèmes sexuels » ou sur « le MLF aux USA ». De leur côté, les Cercles rouges lycéens de Nice, de Rouen et de plusieurs lycées parisiens avaient organisé des débats sur le thème « exploitation de la Femme, Oppression et Sexualité ».

Le 31 mai, enfin, un encart de *Rouge*<sup>28</sup> signala la parution, « après le succès du n° 54-55, « Libération des Femmes, année zéro », d'un nouveau numéro de la revue *Partisans* consacré aux femmes. Cette fois, cependant, les articles étaient « écrits soit par des militants marxistes révolutionnaires organisés<sup>29</sup>, soit par des Américaines, militantes du mouvement ».

Une constatation à ce stade : en ce printemps 1971, la thématique de l'oppression des femmes se faisait sa place dans la presse de la LC, avec des pages entières, voire des doubles pages qui lui étaient consacrées. Certes, il n'y avait pas encore de « une » exaltant la lutte pour la libération des femmes (contrairement à celle du peuple vietnamien contre la guerre américaine, qui revenait régulièrement en première page), mais on peut considérer que la préoccupation féministe (même si le mot « féminisme » lui-même n'était pas encore revendiqué) commençait à être intégrée au moins par une partie des militant-e-s.

A l'automne 1971, *Rouge* publia un compte rendu du congrès du SWP américain, décrivant la radicalisation croissante de la société américaine, marquée entre autres par la lutte des Noirs contre la ségrégation (début des années 60), l'opposition à la guerre du Vietnam, les mobilisations des Chicanos (Américains hispanophones d'origine mexicaine) ainsi que l'émergence du MLF. L'article évoquait aussi, notons-le au passage, la manifestation de 40 000 homosexuels dans les rues de New-York<sup>30</sup>.

---

<sup>27</sup> *Rouge* n° 113, 10 mai 1971, page 16.

<sup>28</sup> *Rouge* n° 116, 31 mai 1971, page 8.

<sup>29</sup> C'est-à-dire trotskystes, dans le langage codé de l'époque.

<sup>30</sup> *Rouge* n° 122, 6 septembre 1971, page 12. La première marche homosexuelle eut lieu à New-York le 28 juin 1970, un an après les émeutes provoquées par une descente de police contre un bar gay de Manhattan.

Cette attention portée aux luttes du MLF américain n'empêcha pas la publication d'un article ravageur quelques semaines plus tard<sup>31</sup> : sous le titre « Le drapeau noir flotte sur la marmite », Marthe Robichon dénonçait la façon dont s'était déroulée la marche du MLF du samedi 20 novembre à Paris : l'auteure reprochait à cette initiative sa faiblesse numérique (seulement « 2000, 3000 personnes »), « le refus d'accepter tout appui politique », ainsi que le « sectarisme outrancier du MLF », le n° 2 du journal *Le Torchon brûle* ayant appelé « les sœurs trotskystes ou maoïstes à quitter leurs organisations ». En somme, en affirmant que « la solidarité du sexe prime la solidarité de classe », le MLF français constituait la « caricature du féminisme d'Outre-Atlantique où le *Women's Lib* s'efforce au contraire d'associer de larges masses à son action ». Marthe Robichon concluait son article en rappelant que « la revendication d'avortement et contraception libres et gratuits ne peut être séparée de celle de crèches gratuites 24 h sur 24 et plus généralement des revendications liées à l'oppression des femmes dans leur travail ».



Cet éreintement de la mobilisation du MLF valut à *Marthe Robichon* une réaction indignée dans le numéro suivant de *Rouge*<sup>32</sup>. *T.H.* et *J.F.G.* [vraisemblablement Jean-François Godchau] protestaient en effet contre le « caractère sectaire et la légèreté » de son article. Selon eux, d'une part la Ligue communiste était loin de « concrétiser de façon militante son analyse de l'oppression des femmes dans la société capitaliste », d'autre part l'auteure n'avait pas vraiment expliqué pourquoi la LC était absente de la mobilisation. Pour eux, il aurait fallu rendre compte autrement de cette mobilisation, qui était le « produit d'un phénomène social nouveau au sein de la société française ».

D'autres reproches furent faits dans *Rouge* aux militantes du MLF. Ainsi, en janvier 1972, à l'occasion d'une réunion organisée en direction des femmes dans une salle de la Mutualité à Paris par le PCF, I. K. critiqua leur attitude, qui avait consisté selon elle à « mettre le bordel » avant de s'éclipser, alors que les militantes de la Ligue purent ensuite mettre en difficulté la dirigeante communiste, Madeleine Vincent. Celle-ci s'était en effet retrouvée coincée entre les positions conservatrices de l'ancienne dirigeante Jeannette Veermersch<sup>33</sup>, qui s'était opposée à la contraception et qu'elle ne pouvait pas désavouer publiquement, et la nouvelle position du PCF, qui lui était plutôt favorable, mais sans vraiment combattre les restrictions pour les mineures contenues dans la loi Neuwirth. Notons au passage que c'est aussi à cette réunion que Jacques Duclos (1896-1975), un des dirigeants historiques du PCF avec Maurice Thorez, lança l'anathème « dehors pédéraste ! » à un interlocuteur qui avait demandé quelle était la position du PC sur les homosexuels...<sup>34</sup>

### ***De la méfiance envers le MLF à l'investissement dans la campagne pour l'avortement***

Dans cette même période, la Quatrième Internationale décida de relayer une campagne mondiale pour l'avortement lancée par une des composantes du MLF américain, la *Women' National Abortion*

<sup>31</sup> *Rouge* n° 134, 27 novembre 1971, page 5.

<sup>32</sup> *Rouge* n° 135, 4 décembre 1971, page 3.

<sup>33</sup> Jeannette Vermeersch avait été la compagne de Maurice Thorez, le principal dirigeant du PCF de 1930 à sa mort en 1964. En 1956, elle avait dénoncé publiquement dans la presse communiste la création du Planning Familial, car elle considérait que la contraception faisait partie des « vices de la bourgeoisie ».

<sup>34</sup> *Rouge* n° 142, 29 janvier 1972, page 3. L'article était intitulé ironiquement « *Votez, nous ferons le reste* ».

*Action Coalition (WONAAC)*<sup>35</sup> la semaine du 1<sup>er</sup> au 6 mai 1972 avec des manifestations massives le 6 mai<sup>36</sup>. Selon *Rouge*, la LC devait organiser à cette occasion « plusieurs meetings et cercles ouverts » dans des universités et lycées de la région parisienne et en province. Si ces réunions eurent bien lieu, on n'en trouve toutefois aucune trace dans les numéros suivants de *Rouge*, qui consacra en revanche une page entière aux « journées de dénonciation des crimes contre la femme » organisées par le MLF, le MLA (Mouvement pour la liberté de l'avortement - prédécesseur du MLAC) et *Choisir*<sup>37</sup> à la Mutualité, sur deux jours, les 13 et 14 mai<sup>38</sup>. Placé sous l'égide d'une (rare) citation féministe de Lénine<sup>39</sup>, l'article de *Pascale Biquard* était cette fois d'une tonalité largement favorable : l'initiative avait été un succès tant numérique (la salle était comble) que politique et organisationnel (les hommes tenaient la crèche), elle avait permis aux femmes d'exprimer leur révolte dans de multiples témoignages à « caractère explosif », sur le viol, les avortements clandestins, la double journée, mais aussi sur la répression de l'homosexualité féminine. L'article continuait sur la description du MLF, « mouvement en pleine gestation : hétérogène, bourré de contradictions, débordant de confusions, mais bien vivant », et donc plein de potentialités. Selon l'auteure, il fallait distinguer les groupes de quartier, « très décentralisés et actifs », des « assemblées générales des Beaux-Arts », qui se réunissaient « sans ordre du jour » et qui se terminaient « en queue de poisson ». S'ajoutait le reproche adressé à « certaines tendances nettement régressives » isolant le combat contre « la civilisation patriarcale » de celui contre la « société de classes ». *Pascale Biquard* reconnaissait pourtant que la méfiance envers les partis politiques pouvait être « l'expression d'une préoccupation légitime : la crainte de voir subordonner et de fait suspendre la lutte des femmes aux impératifs d'une politique définie dans un cadre étranger à leur libération (les plus « frustes » disent « par les hommes »). **On y trouve le refus de remettre aux échéances futures de la révolution sociale la libération de la femme**<sup>40</sup> ». De plus, une partie de l'assemblée reconnaissait elle-même « l'appartenance de la lutte des femmes à la lutte des classes », et le journal du mouvement, *Le torchon brûle*, semblait évoluer dans le bon sens, publiant entre autres dans son n° 3 une « présentation d'Alexandra Kollontaï<sup>41</sup> sur *La famille et l'Etat communiste* ». La conclusion de l'article allait dans le sens du rétablissement de la « jonction » du mouvement des femmes avec « le mouvement ouvrier traditionnel, qui a de fait déserté la lutte des femmes, en même temps qu'il abandonnait les perspectives révolutionnaires ». Les révolutionnaires devaient donc « se trouver sur tous les terrains de lutte des femmes », d'autant plus que « tout ce qui touche à la libération des femmes rongé les racines mêmes de l'ordre social bourgeois ». Matérialisation de cette nouvelle

---

<sup>35</sup> Selon Suzanne Staggenborg, in *The Pro-Choice Movement : Organization and Activism in the Abortion Conflict*, Oxford University Press, 1994, la WONAAC avait été créée en 1971 par des membres du SWP. Bien qu'elle ait organisé des mobilisations importantes en 1972, elle fut dissoute en 1973, sa dépendance trop étroite vis-à-vis du SWP ayant nui à l'élargissement de sa surface militante.

<sup>36</sup> *Rouge* n° 155, 29 avril 1972, page 14.

<sup>37</sup> Le groupe *Choisir* a été créé en novembre 1971 par l'avocate Gisèle Halimi et Simone de Beauvoir pour défendre les femmes qui avaient signé le Manifeste des 343, en prévision d'éventuelles inculpations.

<sup>38</sup> *Rouge* n° 159, 27 mai 1972, page 5.

<sup>39</sup> « Parmi nos camarades, il y en a beaucoup dont on peut dire malheureusement : grattez le communiste et vous trouverez le philistin. Certes il faut gratter à l'endroit sensible : sa mentalité à l'égard des femmes ».

<sup>40</sup> En gras dans le texte original.

<sup>41</sup> Fille d'un général russe, militante révolutionnaire et féministe, Alexandra Kollontaï (1872-1952), fut commissaire du peuple à l'Assistance publique au lendemain de la révolution d'Octobre 1917, puis responsable du secteur féminin du parti bolchévique en 1921. Elle anima en 1920 la tendance dite « Opposition ouvrière » du parti bolchévique, puis fit sous Staline une carrière d'ambassadrice dans divers pays (Norvège, Mexique, Suède), jusqu'en 1945.

orientation, favorable à l'insertion sans réticence de la LC dans le mouvement des femmes, *Rouge* annonça quelques semaines plus tard la parution d'une brochure intitulée *Avortement et contraception libres et gratuits*<sup>42</sup>, éditée par la Ligue.

A l'automne 1972, *Rouge* rendit compte du procès intenté devant le tribunal de Bobigny à la jeune Marie-Claire, qui comparait pour avortement illégal. On le sait, en grande partie grâce à la plaidoirie de Gisèle Halimi, ce procès aboutit à l'acquittement pur et simple. L'article retraçait l'ensemble de la mobilisation initiée par le MLF, notamment la manifestation de l'Opéra du 9 octobre pour un avortement libre et gratuit et celle de Bobigny le 11, devant le tribunal<sup>43</sup>. L'article rappelait les limites de la « libéralisation » de l'avortement que le pouvoir en place pouvait accorder, ainsi que celles des positions du PCF, qui était encore le principal parti de gauche. Il énonçait le but du mouvement : laisser à la femme « le libre choix de son corps, la libre décision ou non d'assumer une maternité », ainsi que la revendication de *Choisir* et du MLF : « l'abrogation pure et simple de tous les textes législatifs et réglementaires réprimant l'avortement ». Il revendiquait enfin le droit des mineures à l'éducation sexuelle, à la contraception et à l'avortement et appelait à poursuivre la mobilisation en vue du second procès, le 8 novembre, celui de la mère de Marie-Claire et de deux de ses amies, accusées de « complicité », mais aussi au-delà, « jusqu'à la liberté et la gratuité complète de l'avortement »<sup>44</sup>.

C'est de cette période que date l'installation d'une véritable rubrique féministe dans *Rouge*. Ainsi un article signé Martine Brunières chroniqua la réunion publique en direction des femmes organisée par le PCF à la Mutualité le 21 octobre 1972. Y étaient récapitulées les critiques que la LC faisait des propositions du programme du PCF et du programme commun PCF-PS en matière d'avortement et de contraception (rien concernant les mineures, autorisation parentale pour la pilule, restrictions pour l'interruption de grossesse, décision prise par une « commission » de médecins et non par la femme elle-même). L'auteure signalait au passage que pendant la réunion « le service d'ordre non mixte du PC cognait des militantes du MLF qui étaient venues distribuer un très bon tract sur Marie-Claire »<sup>45</sup>.

Dans le numéro suivant<sup>46</sup>, qui annonçait le second procès de Bobigny, un grand article non signé était titré : *pour l'abrogation de la loi de 1920*. Il dénonçait le refus apporté par le ministre de l'Intérieur, Raymond Marcellin, à la demande de reconnaissance d'utilité publique formulée par le Planning familial, ce qui signifierait désormais l'impossibilité pour ce mouvement tant de mener des campagnes officielles d'information que d'obtenir des subventions publiques, comme celles accordées depuis deux ans par les Caisses d'Assurance Maladie et d'Allocations Familiales et qui venaient d'être suspendues. L'article, qui était sous-titré *Qui a peur du Planning familial ?* mettait ces décisions en relation avec l'évolution du Planning : en effet, dirigé à sa fondation en 1956 par « une aile de la petite bourgeoisie libérale » soucieuse « de lutter contre l'avortement en diffusant la contraception », ce qui lui avait valu malgré tout des attaques virulentes venant tant de l'Ordre des médecins que de l'Eglise catholique et du PCF, le Planning familial avait par la suite fait « un pas en avant », accéléré par Mai 1968, en direction des droits des femmes. L'article se concluait par la

---

<sup>42</sup> *Rouge* n° 163, 24 juin 1972, page 12.

<sup>43</sup> *Rouge* n° 175, 14 octobre 1972, pages 2-3. L'article est signé sobrement « correspondant ».

<sup>44</sup> La gratuité de l'IVG n'étant obtenue finalement qu'en décembre 1982, huit ans après le vote de la loi Veil.

<sup>45</sup> *Rouge* n° 177, 28 octobre 1972, page 16. Le titre de l'article était : *Avortement, le PCF et l'ordre moral*.

<sup>46</sup> *Rouge* n° 178, 4 novembre 1972, page 18.

revendication de la reconnaissance d'utilité publique du Planning. Un encart en bas de page évoquait en contrepoint la décision du ministre britannique de la Santé d'élargir les « services gratuits d'information et de contraception » : « les contraceptifs seraient accordés gratuitement à la population et particulièrement aux jeunes et aux célibataires ». On y signalait cependant que si l'Angleterre avait légalisé l'avortement en 1969, c'était un droit sans moyen, puisqu'il ne donnait que la possibilité de se faire avorter dans des cliniques privées, et que la nouvelle mesure envisagée en matière de diffusion de la contraception ne visait qu'à faire baisser le nombre des avortements, jugés trop nombreux et trop coûteux pour l'Etat.

Le samedi suivant, Rouge rendit compte du second procès de Bobigny, mettant en évidence la grande hypocrisie du verdict (des peines d'amende avec sursis ou symboliques), sous le titre significatif *Avortement, après Bobigny, la Suisse pour les riches, la correctionnelle pour les pauvres*<sup>47</sup>. L'article signalait par ailleurs que Lucien Neuwirth lui-même dénonçait « le sabotage de l'application de la loi sur la contraception » (celle qu'il avait proposée et fait adopter en 1967), et qu'inversement le gouvernement avait établi la gratuité de la contraception... aux Antilles, pour y limiter les naissances !

Quinze jours après, Rouge revenait, dans une rubrique « avortement », sur plusieurs événements<sup>48</sup>. Tout d'abord, le verdict de Bobigny était présenté comme « un jugement de Ponce-Pilate » : certes, il représentait de fait une victoire, les condamnations étant toutes assorties du sursis, du fait des mobilisations, cependant les juges appliquaient quand même la loi. Et de conclure : « Ce jugement de demi-mesure ne satisfait personne. Ni les chiens de garde de la morale bourgeoise, ni ceux qui ont soutenu Marie-Claire ». Un second encart rendait compte du meeting de Choisir, qui avait réuni 2000 personnes à la Mutualité « quelques heures après le verdict de Bobigny » et de ses objectifs : « contraception libre, totale et gratuite, suppression de tous les textes répressifs relatifs à l'avortement, défense gratuite de toute personne accusée d'avortement ou de complicité ». L'article notait avec une certaine ironie qu'invité à ce meeting, Michel Rocard, alors secrétaire national du PSU, s'était refusé à se prononcer sur la gratuité de l'avortement, car il ne voulait pas « augmenter les dépenses budgétaires » ! Une troisième brève dénonçait l'opposition du syndicat CGT de l'usine Thomson-CSF de Bagneux, dans la région parisienne, à une initiative du Comité d'entreprise (à majorité CFDT) qui avait organisé un débat sur la sexualité, entre autres des mineurs, avec le docteur Carpentier<sup>49</sup> ! En bas de page figurait l'appel du MLF à manifester samedi 25 novembre au métro Père-Lachaise pour « l'acquittement pur et simple des inculpées de Bobigny [qui avaient fait appel], l'avortement libre et gratuit, l'information sexuelle et la contraception libre et gratuite pour tous et toutes et des crèches gratuites 24 h sur 24 ! ». Il se concluait pour la première fois par la mention suivante, significative du changement de positionnement de la LC vis-à-vis du MLF : « Militant(e)s et sympathisant(e)s de la Ligue, soutenez l'initiative du MLF, rejoignez le cortège ! ».

---

<sup>47</sup> Rouge n° 179, 11 novembre 1972, page 14. Article signé P. Biquart.

<sup>48</sup> Rouge n° 181, 25 novembre 1972, page 3. Aucune de ces brèves n'est signée.

<sup>49</sup> Médecin à Corbeil, le docteur Carpentier avait été suspendu pour un an par l'Ordre des Médecins pour avoir rédigé le tract *Apprenons à faire l'amour* qui fit le tour des lycées de France et de Navarre... *L'Humanité* du 9 décembre 1972 qualifia ce tract de « provocateur », « déjà utilisé par des organisations gauchistes (dont la manipulation par les services officiels n'est plus un mystère) pour créer des incidents dans les établissements ». A l'inverse, Rouge du 23 décembre 1972, en page 20, estima qu'il avait le mérite d'évoquer la sexualité « en tant que relation érotique, en tant que recherche du plaisir », aspect totalement ignoré par « l'exposé de l'anatomie humaine », ou encore « les cours centrés sur la description des organes génitaux réduits à leur fonction de reproduction ».

Précisément, le numéro suivant de *Rouge* rendit compte de la manifestation<sup>50</sup>, sous le titre significatif *Du MLF aux MLF*. Certes, le nombre de manifestant-e-s (seulement 1000 à 1500 personnes) était décevant au regard des mobilisations précédentes, mais cela était sans doute dû, selon le journal, à la démobilisation induite par le relatif succès enregistré à Bobigny. Un incident s'était produit : malgré l'absence de banderole de la LC, une cinquantaine de militantes du « MLF central » avaient décidé de quitter le cortège à cause de la diffusion d'un tract de la Ligue « expliquant nos positions ». Le reste de la page était consacré à la dénonciation de l'Ordre des Médecins, « créé par Vichy », et qui semblait être la seule institution échappant à la crise, contrairement à l'Eglise catholique (« plus d'un prêtre conteste que la notion de vie humaine soit applicable à un fœtus de quelques semaines ») et à la magistrature (« le malaise des juges chargés d'appliquer la loi de 1920 »). L'article rappelait que l'Ordre des Médecins avait dénoncé en 1952 l'introduction de l'accouchement sans douleur à la Polyclinique des Métallurgistes<sup>51</sup>, adressé un blâme en 1956 à Marie Andrée Lagroua Weill-Hallé pour avoir fondé le Planning Familial, etc. Enfin, sous le titre « La morale des punaises », un encart épinglait aussi « l'esprit clérical et réactionnaire » d'une professeure de droit pénal de Rouen qui avait déclaré publiquement que les relations sexuelles ne devaient être envisagées que sous l'angle de la procréation, et justifié les poursuites contre « toute femme coupable d'avortement ». Ces deux derniers articles étaient signés du pseudonyme *Carol Lewis*, sans doute un clin d'œil à l'auteur d'*Alice au pays des merveilles*<sup>52</sup> !

Huit jours plus tard, sur une pleine page, un nouvel article de *Carol Lewis*, titré *Avortement, un million de « vicieuses » ?* dénonçait les incohérences de la bourgeoisie, qui laissait faire dans des conditions épouvantables un million d'avortements par an (chiffres avancés par Lucien Neuwirth, qui démentait ainsi les statistiques officielles qui n'en voyaient que 250 000), et se contentait de « noyer le poisson en renvoyant chacun devant sa conscience, son dieu ou son médecin »<sup>53</sup>. L'article attaquait ensuite une déclaration de Jean Foyer<sup>54</sup> qui avait assimilé la médicalisation de l'avortement à du « vice », et déclarait de manière provocatrice : « Nous avons le « vice » de réclamer qu'il n'y ait plus 3600 morts annuellement par avortement, et des millions de séquelles plus ou moins graves », et ajoutait : « Encore faudrait-il que la sexualité cesse d'être culpabilisée, réduite à la procréation, que l'image de la femme ne soit plus indissociablement liée à celle de la maternité ». Quant à l'argument de Foyer qui annonçait la dépopulation de la France si l'avortement était légalisé, *Carol Lewis* y opposait l'exemple de la création des Allocations Familiales en 1945, qui avait entraîné le « boom des naissances », preuve que « l'amélioration des conditions de vie est un stimulant plus efficient de la natalité que toutes les mesures répressives contre l'avortement ». En tous les cas, la

---

<sup>50</sup> *Rouge* n° 182, 2 décembre 1972, page 20 (la dernière, souvent la plus lue).

<sup>51</sup> Ouverte en 1938 à l'initiative du Syndicat CGT des Métallurgistes de la Seine, appelée aussi Polyclinique des Bluets, du nom de la rue du XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris où elle se trouvait, la Polyclinique des Métallurgistes posséda une maternité à partir de 1947. Le docteur Fernand Lamaze y avait introduit dès 1952 la technique de l'accouchement sans douleur, déjà pratiquée en URSS. Cf. Michel Dreyfus, *La Polyclinique des Bluets et les débuts de l'accouchement sans douleur (1938-1957)*, Matériaux pour l'histoire de notre temps, 1999, n° 53, Protection et politiques sociales en Europe, pp. 27-33.

<sup>52</sup> Par la suite, d'autres articles seront signés en effet *Caroll Lewis*. Lewis Carroll était en fait déjà un pseudonyme !

<sup>53</sup> *Rouge* n° 183, 9 décembre 1972, page 13. En page 20, figurait également une chronique du film de Ken Loach, *Family life*, qui dénonçait la répression sexuelle contre la jeunesse.

<sup>54</sup> Juriste, gaulliste, rédacteur principal de la Constitution de la V<sup>e</sup> République, longtemps député du Maine-et-Loire, Jean Foyer était ministre de la Santé publique dans le gouvernement Messmer (5 juillet 1972-28 mars 1973). En 1974, il s'est opposé au vote de la loi Veil.

lutte pour le droit à l'avortement devait être couplée avec l'exigence de « l'amélioration des conditions sociales : augmentation des salaires, création de services sociaux ». En bas de page, dans un encart, *Carol Lewis* affirmait son accord avec le contenu d'une tribune de Jeannette Laot<sup>55</sup> dans le *Nouvel Observateur* (où la dirigeante syndicale faisait le même bilan de l'avortement que le MLF), mais interpellait la CFDT sur l'absence du mot d'ordre *avortement libre et gratuit* dans ses propositions, alors qu'il découlait selon elle des déclarations de Jeannette Laot : « Est-ce un oubli ? » demandait-elle.

Dans le dernier numéro de l'année 1972, une pleine page de *Rouge* évoqua « le PCF à l'assaut de 10 millions d'électrices »<sup>56</sup>. *Caroll Lewis* y exposait la course au vote des femmes de la part du PC dans la perspective des élections législatives de mars 1973. Elle décrivait l'évolution de sa politique féminine : en 1947 Jeannette Vermeersch dénonçait certes « l'infériorité sociale et juridique systématique » des femmes et « la conception pétainiste de la femme au foyer », mais elle condamnait aussi fermement l'avortement et la contraception, considérés comme des « vices bourgeois ». Cependant, sous la pression de Mitterrand et du PS, favorables à la pilule, le PCF avait évolué, acceptant finalement la contraception, mais tout en restant très conservateur quant à la conception de la famille. Pour *Caroll Lewis*, celle-ci était en effet « le lieu de reproduction privilégié du dressage et de la diffusion du conformisme social pour les enfants », et pour les femmes, « le lieu de reproduction privilégié de leur « oppression invisible » (travail domestique, inégalité dans le foyer) ». Or il n'était pas du tout question pour le PCF à ce moment-là de dénoncer le système patriarcal.

### ***La méthode Karman, la multiplication des avortements clandestins et la fondation du MLAC***

La campagne pour la liberté de l'avortement rebondit en février 1973 avec la parution, toujours dans le *Nouvel Observateur*, de la pétition de 331 médecins déclarant avoir pratiqué l'avortement<sup>57</sup>. Cette pétition, initiée par le Groupe Information Santé (GIS)<sup>58</sup>, fut immédiatement soutenue par la LC, sans aucune réticence, contrairement à l'épisode de 1971. *Rouge*<sup>59</sup> lui consacra une double page centrale, sous le titre « Avortement, 345 salopards ! », où était salué le courage « d'une frange de jeunes médecins », en rupture avec leur Ordre. Un premier article, non signé, évoquait la « méthode de Karman, avortement par aspiration à la seringue », et reprochait au passage au PCF de dénigrer le nouveau manifeste et de n'avoir organisé aucune mobilisation au moment du procès de Bobigny. Il ajoutait : « Si nous, militants révolutionnaires, avons signé ce texte, c'est que nous refusons :

- le privilège de classe que constitue la possibilité pour les plus privilégiées d'avorter dans de bonnes conditions à l'étranger,
- une médecine de profit qui se contente de « réparer » les travailleurs,
- de laisser le médecin se substituer au flic d'hier et décider à la place de la femme de sa procréation en fonction des impératifs de la bourgeoisie et de ses valeurs sacrées ». La fin de l'article appelait à continuer la campagne de signatures du manifeste pour « faire reculer la répression » et à

---

<sup>55</sup> Seule femme membre de la Commission exécutive de la CFDT (1970-1981), responsable du secrétariat « travailleuses » de la confédération de 1970 à 1981, Jeannette Laot, née en 1925, obtint le soutien de sa confédération à une « procréation volontaire et consciente », ce qui n'était pas rien dans une centrale d'origine chrétienne. Elle assumait - à titre personnel - la vice-présidence du MLAC (1973-1975).

<sup>56</sup> *Rouge* n° 185, 23 décembre 1972, page 17.

<sup>57</sup> *Le Nouvel Observateur*, 3 février 1973.

<sup>58</sup> Le GIS a été fondé en 1972 par des médecins d'extrême-gauche.

<sup>59</sup> *Rouge* n° 191, 10 février 1973, pages 10-11.

créer des « comités de soutien locaux unitaires avec les groupes de femmes, Choisir, le Planning familial et l'ensemble des organisations ouvrières », avec comme perspective : « abrogeons la loi de 1920 en imposant la pratique massive d'avortements en France dans les meilleures conditions médicales ». Dans la même double page, un second article, signé cette fois M.-F. Kahn (Marcel-Francis Kahn, membre du Comité central de la LC et médecin), épinglait à nouveau l'Ordre des Médecins, en rappelant son « pedigree éloquent », de Vichy à mai 68, son opposition à la médecine salariée, au tiers payant, à l'avortement et à la contraception, son refus aussi de condamner les « médecins tortionnaires » pendant la Guerre d'Algérie. La conclusion était nette : « Suppression de l'Ordre des Médecins ! Non à la médecine du capital ! Non à la médecine de classe ! ».

Deux semaines plus tard, *Rouge* revenait à la charge, en publiant un nouveau Manifeste des femmes en soutien aux 345 médecins<sup>60</sup>. Dans ce texte, elles déclaraient publiquement « avec les hommes concernés », avoir avorté ou aidé à avorter « durant les trois dernières années », et ajoutaient : « nous nous organisons, dans la solidarité, pour pratiquer des avortements ».

C'est dans cette ambiance de lutte que le MLAC (*Mouvement pour la liberté de l'avortement et la contraception*) fut fondé, le 4 avril 1973. Il tint sa première conférence de presse le 10. *Rouge* en rendit compte dans son édition du 20<sup>61</sup>, précisant que ce mouvement n'était « en aucun cas un cartel d'organisations », mais plutôt « le fruit de l'initiative commune de militants du mouvement ouvrier et d'organisations de gauche et d'extrême-gauche » : en effet, on retrouvait parmi les fondatrices et fondateurs « des militants de la CFDT, du PSU, de l'AMR<sup>62</sup>, du PS, des Caisses d'Allocations Familiales Populaires, du GIS, du GITS (Groupe d'Information des Travailleurs Sociaux), des CA<sup>63</sup> médecine, des CIC<sup>64</sup>, du MLF, et de la Ligue Communiste, ainsi que des signataires du Manifeste des 331 »<sup>65</sup>. Le journal publiait intégralement la déclaration-programme du MLAC (voir en page suivante).

La semaine suivante, le numéro paru pour le 1<sup>er</sup> mai<sup>66</sup> contenait une déclaration du Secrétariat Unifié (SU) de la Quatrième Internationale qui appelait à lutter pour les Etats-Unis socialistes d'Europe. Pour la première fois, celle-ci intégrait les luttes des femmes parmi les éléments du processus révolutionnaire européen : « Parallèlement à la révolte des travailleurs contre l'exploitation capitaliste se développe une révolte sans cesse plus profonde de la jeunesse contre le caractère aliénant et oppresseur du système d'éducation et de l'armée bourgeoise, une révolte des femmes contre les charges que la législation bourgeoise et la société de classe patriarcale leur impose ». En revanche, dans les pages suivantes, la résolution du Comité central de la Ligue communiste, qui s'était réuni du 20 au 23 avril à Paris, faisait le silence complet sur les mobilisations en cours sur l'avortement et la contraception : n'y étaient en effet évoquées que les grèves ouvrières et les mouvements de masse des étudiants, des lycéens et des jeunes des CET<sup>67</sup> qui avaient

---

<sup>60</sup> *Rouge* n° 193, 24 février 1973, page 8.

<sup>61</sup> *Rouge* n° 201, 20 avril 1973, page 6.

<sup>62</sup> AMR : Alliance Marxiste Révolutionnaire, une des branches du mouvement trotskyste.

<sup>63</sup> CA : *Comités d'Action* (structures issues de mai 68).

<sup>64</sup> CIC : *Centres d'Initiative communiste*, organisation fondée en 1971 par d'anciens cadres exclus du PCF, tels Victor Leduc et Serge Depaquit. Les CIC rejoignirent le PSU en 1973.

<sup>65</sup> Le PCF, fidèle à sa ligne, n'en fit pas partie.

<sup>66</sup> *Rouge* n° 202, 27 avril 1973, pages 2-3 et 5.

<sup>67</sup> CET : Collèges d'Enseignement Technique, devenus Lycées d'Enseignement Professionnel (LEP) en 1975, puis Lycées Professionnels (LP) en 1985.

manifesté par centaines de milliers de jeunes dans la rue contre la loi Debré réformant les sursis militaires...

Le poids de l'idéologie traditionnelle, la répression systématique de toute tentative réelle de libéralisation, le refus de mettre à la portée de tous les progrès de la science sont les signes les plus évidents de l'oppression qu'exerce la société sur la sexualité des femmes et des hommes, surtout ceux des milieux populaires, qui ne disposent pas des moyens et des informations nécessaires à leur épanouissement.

Le MLAC se déclare solidaire de la lutte des travailleuses et des travailleurs pour leur émancipation contre l'exploitation, l'oppression et la répression dont ils sont victimes de la naissance à la mort dans la société actuelle.

De nombreuses initiatives sont prises pour lutter contre ce système d'oppression, mais ces actions sont considérées comme illégales par le pouvoir et réclament donc un large front de lutte et de solidarité.

Le Mouvement pour la Libération de l'Avortement et de la Contraception se propose de coordonner ces initiatives et de réaliser le front le plus large face aux attaques du pouvoir en combattant pour :

— *une information sexuelle* qui :

- \* cesse de faire de la procréation le seul but de la sexualité,
- \* lutte contre les interdits et la culpabilisation séculaires,
- \* n'assigne plus à la femme la maternité et l'entretien des enfants comme tâche inévitable et prioritaire avant toute autre activité de la vie sociale et politique,
- \* permette aux femmes et aux hommes d'épanouir leur sexualité.

— *la liberté de la contraception* par :

- \* le libre accès à la contraception pour tous sans discrimination d'âge et de moyens,
- \* la suppression des restrictions contenues dans la loi Neuwirth,
- \* le développement de l'information la plus large sur les problèmes de la contraception et de la procréation par des campagnes de popularisation des méthodes contraceptives et la démystification des propagandes mensongères,
- \* la lutte contre les profits et la publicité des laboratoires pharmaceutiques,
- \* l'orientation de la recherche scientifique vers des méthodes simples et inoffensives utilisables par l'homme comme par la femme et leur mise en circulation sans délai,
- \* la suppression des inégalités d'une contraception qui est réprimée en métropole, pour les mineures en particulier, et favorisée par une politique raciste et malthusienne dans les DOM-TOM.

— *la liberté de l'avortement* par la lutte :

- \* pour l'abrogation de la loi de 1920,
- \* contre toute disposition qui restreint la liberté et la responsabilité de la femme, la décision lui appartenant seule,
- \* contre tout trafic financier, l'avortement devant être un acte médical comme les autres.

— *la liberté de l'avortement et de la contraception implique* :

- \* la prise en charge par la collectivité (financement par l'Etat, Sécurité Sociale, etc...),
- \* la réalisation des moyens matériels nécessaires au libre choix : augmentation du niveau de vie, développement des équipements sociaux (logements, crèches, etc...).

Le MLAC luttera pour que les gens prennent en mains ces problèmes en s'organisant à tous les niveaux (quartiers, entreprises, écoles, etc...). En particulier pour qu'ils imposent la création de centres qui mettront à la disposition de tous l'information sexuelle, la contraception et l'avortement dans les meilleures conditions et leur popularisation. Ces centres étant des lieux de rencontre qui permettront aux femmes de briser l'isolement dû à la culpabilité face à l'avortement et à leur manque d'information.

Le MLAC agira pour que les centres et le Planning Familial, loin de gérer la pénurie et d'y pallier, obtiennent la reconnaissance d'utilité publique, leur financement par l'Etat et d'être contrôlés par leurs usagers.

Le MLAC apportera son soutien militant, politique et juridique à toutes les initiatives qui se réclameront de cette lutte.

Le MLAC en assurera la popularisation et le soutien par leur plus large information et leur coordination nationale.

Le MLAC n'était toutefois pas vraiment oublié, car dans le numéro suivant<sup>68</sup>, qui rendait compte des manifestations du 1<sup>er</sup> mai, et notamment celle de Paris où était apparu un cortège du *Front des Soldats, Marins et Aviateurs Révolutionnaires* en uniforme, était publié un communiqué du MLAC dénonçant les tentatives de « culpabilisation » des femmes au congrès de *Laissez-les-vivre*<sup>69</sup>, réaffirmant ses revendications, et appelant à une manifestation le 5 mai (donc le lendemain de la parution de *Rouge*) au Jardin des Plantes. Compte-rendu et photo (illustrant le comportement de la police envers le cortège) parurent la semaine suivante<sup>70</sup> : « environ 1000 manifestant(e)s [...], en majorité des femmes, essentiellement sensibilisées par les groupes locaux », appuyées par le GIS, les signataires du Manifeste MLAC, et des « organisations d'extrême-gauche (PSU, AMR, Ligue) », avaient défilé derrière une banderole proclamant « Avortement libre et gratuit ! ».



femmes

## laissez nous vivre

MANIFESTATION DU MLAC A PARIS  
En civil ou en uniforme, ils sont toujours aussi viril...

Un aspect de l'intervention de la police à la manifestation du MLAC - Rouge n° 204

### **ROUGE 205 : une couverture « historique »**

La « une » du numéro 205 de *Rouge*, paru le 20 mai 1973, est historique : en effet, c'est la première sur un peu plus de 200 numéros qui fut consacrée à ce que la Ligue communiste appelait le « travail femmes ». On y voyait en effet un monstre tricéphale (à la fois juge, patron et CRS), représentant la loi de 1920, cloué au sol par une pancarte proclamant « avortement et contraception libres et gratuits »<sup>71</sup>. Cette dérogation à la tradition des « unes » ouvrières ou anti-impérialistes marqua assurément un tournant, une véritable reconnaissance d'un secteur d'activité qui avait pu être conçu jusque là comme un « front secondaire » par rapport au « travail ouvrier », au « travail anti » (antimilitariste) ou aux interventions anti-impérialistes. Et ce d'autant plus que les pages 2 et 3 étaient aussi consacrées entièrement aux derniers développements de la lutte contre la loi de 1920, notamment à la suite de l'arrestation et de l'inculpation à Grenoble du docteur Annie Ferrey-Martin, membre de *Choisir* et du *Planning familial* et surtout une des signataires de l'appel des 331. Face à la répression, la LC considérait que « l'affaire de Grenoble est le test décisif pour que la campagne pour l'avortement et la contraception libres et gratuits dépasse sans retour en arrière possible le temps des manifestes propagandistes, le temps des chartes de principe ». Elle appelait à une campagne



<sup>68</sup> *Rouge* n° 203, 4 mai 1973, page 6.

<sup>69</sup> Association d'extrême-droite anti-avortement, fondée en 1971.

<sup>70</sup> *Rouge* n° 204, 11 mai 1973, page 4.

<sup>71</sup> *Rouge* n° 205, 20 mai 1973, pages 1-2-3.

nationale de solidarité pour la « levée de l'inculpation d'Annie Ferrey-Martin » et, au-delà, « pour un autre statut de la femme dans la société », c'est-à-dire « une remise en cause des rapports sociaux actuels ». Sous le titre « Grenoble, ce n'est qu'un début », un des articles relatait les réactions locales : dès le lendemain de l'arrestation, en effet, près de 500 personnes s'étaient réunies, médecins et militants d'extrême-gauche mêlés. De cette réunion était sortie la mise en place d'une « coordination » de tous les groupes présents (*Choisir, Planning, GIS, LC, PSU, la Cause du Peuple, GR, Vérité Rhône-Alpes, Groupe contre l'oppression des Femmes*) en section MLAC et l'appel à une manifestation le vendredi 11 mai. Des dizaines de milliers de tracts furent ensuite diffusés, et le PS et la CFDT rejoignirent le mouvement. Quant au PCF de l'Isère, il ne se rallia que « quelques heures avant le début du rassemblement ». Celui-ci rassembla « plus de 10 000 manifestants(tes), qui défilèrent du centre ville à l'hôpital de la Tronche aux cris de : Conseil de l'Ordre, Ordre fasciste, Annie Ferrey solidarité, avortement contraception libres et gratuits, les flics, les curés, les médecins ne décideront plus pour nous, la loi a frappé, nous continuons d'avorter, la Suisse pour les riches, les procès pour les autres ». Un encart sur le contexte de la manif de Grenoble précisait qu'un avortement prévu et annoncé « en présence de « quelques témoins (praticiens et journalistes) » avait été finalement annulé devant la « dénaturation » de l'évènement par « la presse et la radio ». En tous les cas, suite à l'arrestation d'Annie Ferrey-Martin, des comités s'étaient créés « dans les quartiers, les facs, les cités-U, les lycées », pour préparer un « meeting central » prévu le 18, dans le cadre d'une « journée nationale de riposte ». En bas de page étaient proposées à la signature deux pétitions distinctes mais qui affirmaient toutes les deux que « la loi de 1920 est morte », et qui étaient destinées l'une à la défense d'Annie Ferrey-Martin, l'autre à contester le bien-fondé de l'Ordre des Médecins.

Le numéro suivant de *Rouge*<sup>72</sup>, consacré essentiellement au 5<sup>e</sup> anniversaire de mai 68, ne rendit pas compte de la mobilisation du 18 mai, qui avait en fait été annulée entretemps. En revanche, huit jours après, sous le titre « Danger ! récupération », un article d'analyse non signé dénonçait précisément un tel risque, à partir de l'exemple américain<sup>73</sup> : en effet, on y apprenait qu'aux Etats-Unis, « l'organisation N.O.W. (National Organization of Women) a canalisé le mouvement dans le giron des candidats démocrates. Et la Cour Suprême, en supprimant récemment toute législation répressive, a achevé la démobilisation ». De fait l'avortement était désormais libéralisé dans ce grand pays, mais en créant un système à deux vitesses, puisque la Sécurité sociale n'y existait pas. D'où le rappel de la nécessité de coupler la demande de libéralisation de l'avortement et aussi de la contraception avec celle de leur gratuité, sans oublier de réclamer également des crèches. L'article dénonçait aussi « le mythe de la *solidarité de toutes les femmes* », car les revendications du mouvement ne pourront être toutes satisfaites par l'action d'un « parti féministe bourgeois » analogue à ceux qui venaient de se créer aux Etats-Unis et en Belgique. Un encart présentait aussi en quatre groupes les pays ayant une législation libérale sur l'avortement : URSS, Hongrie, USA, Danemark (avortement sur simple demande à un médecin), Grande-Bretagne, Inde, Allemagne de l'Est, Yougoslavie, Tchécoslovaquie (avortement autorisé sur avis de commissions médicales ou sociales) ou bien répressives : France, Italie, RFA (avortement autorisé uniquement quand la vie ou la santé de la mère sont en jeu), Espagne, Portugal (tout avortement interdit).

---

<sup>72</sup> *Rouge* n° 206, 25 mai 1973.

<sup>73</sup> *Rouge* n° 207, 1<sup>er</sup> juin 1973, page 4.

Quinze jours après, la Ligue communiste était en pleine préparation des deux manifestations prévues l'une le 20 juin, contre le renforcement de l'Etat policier (à l'appel du PCF et du PSU), et l'autre le lendemain 21 juin (à l'appel de la seule LC) contre le meeting fasciste et raciste d'*Ordre Nouveau*<sup>74</sup>. Si la première manifestation fut réprimée par une violente charge de police contre la fin du cortège où se trouvaient les militants de la Ligue, la seconde, nettement plus musclée du côté des manifestants, entraîna la dissolution symétrique de l'organisation d'extrême-droite... et aussi celle de la LC ! En attendant, dans cette édition, *Rouge*<sup>75</sup> rendait compte surtout de sa conférence nationale ouvrière, tenue à Rouen le week-end de Pentecôte en présence de 830 militant-e-s (moyenne d'âge : 26 ans). Il fallait aller en page 13 pour trouver un dossier sur le projet gouvernemental concernant l'avortement : celui-ci prévoyait que la loi de 1920 serait en effet remplacée par une autre, très restrictive, réservant l'avortement à des cas de viol, d'inceste ou de maladies physiques ou mentales. L'article dénonçait le pouvoir exorbitant qui serait dévolu alors aux médecins, dont une bonne partie refusait d'ailleurs toute modification de la loi de 1920 ! Il appelait à « créer le rapport de force en faveur de l'avortement et de la contraception libres et gratuits » et, contrairement au PCF, à poser « le problème de la socialisation des tâches domestiques » pour en finir avec « la double journée de travail de la femme ». Il proposait enfin de « multiplier les centres de contraception et d'avortement », et ce « dans toutes les villes, pour qu'ils deviennent des lieux de discussion privilégiée, de scandale permanent ». Un encart annonçait également deux journées d'action les 15 et 16 juin à l'appel du MLAC, avec une manifestation le samedi 16 au métro Havre-Caumartin, celle prévue initialement le 18 mai en solidarité avec Annie Ferrey-Martin ayant été interdite par la Préfecture de Police de Paris et ne s'étant finalement pas tenue.

Le numéro suivant de *Rouge* ne souffla mot de cette mobilisation<sup>76</sup>. En fait, il avait été composé juste avant la manifestation violente du 21 juin qui avait certes entraîné « 76 blessés dans les rangs de la police », mais aussi, en représailles, le saccage par celle-ci des locaux de la Ligue communiste, de sa librairie et du matériel de composition du journal. Daté du 23 juin, il n'évoquait la campagne pour l'avortement et la contraception qu'en page 13, et seulement au travers du congrès du SNESUP<sup>77</sup> où, malgré un langage combatif, la majorité de ce syndicat, proche du PCF, avait refusé de voter une motion favorable à la liberté de l'avortement.

Huit jours après, *Rouge* n'était plus l'organe de la Ligue communiste, qui venait d'être dissoute par le gouvernement : il était redevenu, comme à ses débuts, un simple « hebdomadaire d'action communiste »<sup>78</sup>, tout en restant de fait la colonne vertébrale de l'organisation dissoute, transformée en « cercles des diffuseurs de *Rouge* ». Le numéro était centré sur la dénonciation de la répression et de la dissolution de la LC (sur 7 pages), réservant trois autres pages à la mobilisation des salarié-e-s de l'usine LIP de Besançon, qui « tourne sous la direction des ouvriers depuis une semaine déjà ! », et le reste aux luttes ouvrières, au congrès du PS et à la situation internationale. Pas un mot non plus sur les



Rouge n° 211 - 27 juin 1973

<sup>74</sup> *Ordre Nouveau* menait alors une violente campagne contre l'immigration...

<sup>75</sup> *Rouge* n° 209, 15 juin 1973, page 13.

<sup>76</sup> *Rouge* n° 210, 23 juin 1973, page 13.

<sup>77</sup> Syndicat National de l'Enseignement Supérieur, affilié à l'époque à la FEN (Fédération de l'Education Nationale).

<sup>78</sup> *Rouge* n° 211, 27 juin 1973.

mobilisations des 15 et 16 juin.

Il faudra attendre une semaine encore pour lire un nouvel article consacré à l'avortement et intitulé « L'assaut des gros bataillons de l'ordre moral »<sup>79</sup>. On y dénonçait l'Ordre des Médecins, bien sûr, auteur « en sous-main » de la pétition des 10 000 médecins « de France » contre l'avortement, mais aussi « la deuxième ligne d'attaque » des réactionnaires, sortie « des tranchées de la bourgeoisie », avec une nouvelle pétition signée cette fois par 3422 juristes : présidents de tribunaux, procureurs de la République, substituts, juges d'instruction, avocats généraux, professeurs de droit, huissiers, greffiers et notaires (« ne manquent que les rats-laveurs et les commissaires de police », ajoutera ironiquement l'auteur anonyme de l'article). Face à ce front de l'appareil répressif de l'Etat, *Rouge* annonçait que « le MLAC est bien décidé, avec tous ceux qui accepteront de lutter avec lui, à donner à l'offensive menée depuis plus d'un an son deuxième souffle ».

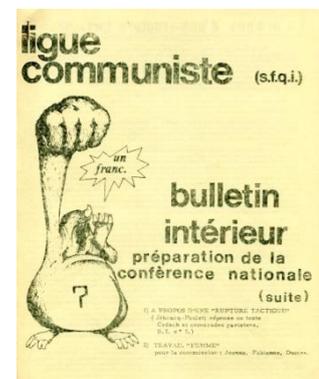
*A la lecture de Rouge pendant cette période (1970-1973), on peut considérer que ce n'est qu'à partir du printemps 1972 que l'action du MLF français ne fut plus uniquement perçue sous un jour défavorable par la Ligue communiste. Les analyses de cette dernière sur le Mouvement de Libération des Femmes furent dès lors beaucoup plus nuancées que l'année précédente. Mais c'est à partir du procès de Bobigny que les militantes de la Ligue s'identifièrent désormais à ce nouveau mouvement social, que rejoignirent à l'époque de nombreux courants de la gauche non-communiste, spécialement derrière l'étendard du MLAC à partir du printemps 1973. Cette évolution résultait aussi de longs débats internes, porteurs de clarifications, qu'il nous faut maintenant explorer.*

Passons maintenant aux débats internes, tels qu'ils apparaissent dans les bulletins intérieurs (BI) de la Ligue communiste.

### **L'apparition de la problématique féministe au fil des bulletins intérieurs de la LC**

Le premier texte d'analyse de l'oppression des femmes fut publié dans BI n° 7 (ronéotypé), non daté, mais paru vraisemblablement fin 1970 ou début 1971<sup>80</sup>.

Sous le titre *Travail « femme »*, il s'agissait d'une « résolution politique présentée à la Première Conférence Nationale de la Ligue Communiste, section française de la Quatrième Internationale, des 19, 20 et 21/XII/70 ». La fonction de ce texte était au moins autant de contribuer à former les militant-e-s que d'ouvrir le débat.



Ce document d'un peu plus de deux pages se décomposait très classiquement en trois parties, la première portant sur « les racines objectives de l'oppression des femmes », la seconde sur « l'actualité du problème » et la dernière sur « nos tâches ». La première partie, qui reprenait les analyses marxistes sur la double journée de travail des femmes et sur leur oppression, faisait explicitement référence au Women's Lib américain. La seconde relatait l'expérience « du SWP américain et de son organisation de jeunesse, la Young Socialist Organization (YSA), qui cherchaient à « relier les revendications du MLF à la lutte pour le socialisme ». La « question délicate », disait ce texte, « est, bien entendu, de savoir évaluer l'importance du problème et les possibilités éventuelles

<sup>79</sup> *Rouge* n° 212, 6 juillet 1973, page 13.

<sup>80</sup> Le BI n° 6 (imprimé) est daté de décembre 1970, le n° 8 (ronéotypé) de janvier 1971.

d'intervention dans le MLF français compte tenu de la dialectique des secteurs d'intervention, en comprenant bien les réelles articulations possibles avec le travail « ouvrier » et « santé » entre autres». Dans la troisième partie, était évoquée la « complexité » du « problème de la libération des femmes » et la nécessité d'un travail d'information et de formation, en utilisant la bibliographie parue dans le n° 54-55 de la revue *Partisans*. Pour ce faire, le texte évoquait la constitution d'une commission décidée par le Comité Central (CC) de la LC des 28 et 29 novembre 1970 ainsi qu'une circulaire du 8 décembre précisant les critères d'appartenance à la commission et ses tâches : des articles dans *Rouge*, l'élaboration d'une brochure qui soit le texte de référence politique ainsi que la « publication d'un « classique rouge » rappelant la tradition marxiste et les thèses des Internationales Ouvrières en la matière »<sup>81</sup>. Selon le texte proposé au vote de la Conférence nationale, la commission devait former un « noyau stable » sur Paris et « développer son propre réseau de correspondants en province », tout en travaillant avec les autres commissions nationales (« ouvrière, jeunesse scolarisée, enseignante, PCF, santé »). L'avant-dernier point de la résolution évoquait notamment le « conservatisme du PCF sur tout ce qui concerne la famille, la sexualité, la contraception... etc. » et préconisait l'impulsion par la commission de « campagnes générales d'information et de propagande sur la contraception, l'avortement, à l'occasion, par exemple, de l'offensive de la bourgeoisie quant à la famille - discours de Pompidou, participation des « personnalités aux ETATS GENERAUX de ELLE, débat parlementaire sur l'avortement ». Ce document est signé « pour la commission, Joanna, Fabienne, Dumas<sup>82</sup> ». Le cadre était donc mis en place très tôt, seulement quelques mois après le lancement du MLF français, pour que la lutte pour les droits des femmes devienne un des éléments programmatiques de la LC.

Un peu plus tard, en août 1971, dans le *Bulletin d'Histoire et de Sociologie du XX<sup>e</sup> siècle* (nouveau nom des BI de la LC) n° 21, à la suite d'une série de textes préparatoires à une nouvelle conférence nationale<sup>83</sup>, signés des militants *Johannès*<sup>84</sup> et *Laugier*, et centrés essentiellement sur la construction du parti révolutionnaire et du « travail jeune »<sup>85</sup>, une courte annexe portait sur « le travail communiste de masse chez les femmes et chez les enseignants ». Ce texte rappelait que la III<sup>e</sup> Internationale (l'Internationale communiste) avait mis sur pied non seulement « une organisation internationale révolutionnaire de la jeunesse », mais aussi « un mouvement féminin communiste », justifié par « la lutte de la femme contre sa double oppression : le capitalisme et la dépendance

---

<sup>81</sup> La LC avait plusieurs collections de brochures aux éditions Maspero, dont celle-ci. A la fin de 1970, la série « Classique rouge » avait déjà au moins six titres à son actif, dont 4 rééditions de textes de Trotsky, et deux brochures sur l'antimilitarisme révolutionnaire, portant l'une sur la période précédant 1914 et la seconde sur les lendemains de la Première Guerre mondiale.

<sup>82</sup> *Dumas* était le pseudonyme de Jean-François Godchau. Dans la suite de cette étude, les pseudonymes seront indiqués en italiques. A l'époque, chaque militant-e de la Ligue communiste était désigné-e dans les textes internes par un pseudonyme, par précaution vis-à-vis d'une éventuelle répression de la part de l'Etat ou d'agressions de la part de groupes fascistes. Dans *Rouge*, les militant-e-s les plus connus (Alain Krivine par exemple) signaient tantôt de leur vrai nom, tantôt de leur pseudonyme.

<sup>83</sup> Les conférences nationales, qui réunissaient des délégué-e-s des différentes « villes » et sections de la LC, se tenaient entre deux congrès. Ces derniers ont eu lieu à peu près tous les deux ans (avril 1969, mai 1971, décembre 1972).

<sup>84</sup> Selon Jean-Paul Salles, op. cit., *Johannès* était le pseudonyme de Jean-Marie Brohm, professeur d'EPS puis sociologue, auteur de nombreux ouvrages de critique du sport, fondateur de la revue *Quel corps ?* (1975-1997).

<sup>85</sup> *Johannès* et *Laugier* étaient partisans de créer « une organisation marxiste révolutionnaire de la jeunesse ».

familiale et ménagère »<sup>86</sup>. Il s'insurgeait contre le point de vue majoritaire, développé par les camarades *Tisserand* (pseudonyme de Henri Weber) et *Delphin* (pseudonyme d'Alain Krivine), qui interprétaient le mouvement de la jeunesse et celui des femmes comme des phénomènes de la « radicalisation de la petite-bourgeoisie ». Pour *Johannès et Laugier*, « les thèmes de libération de la femme ne sont pas petits-bourgeois, mais strictement prolétariens, communistes, révolutionnaires. Il faut être dans la tradition de Proudhon, de Joseph Djougachvili [le vrai nom de Staline], ou de Vermeersch-Thorez<sup>87</sup> pour interpréter les thèmes et l'agitation féminine en termes de « petits-bourgeois ». [...] Et ce n'est pas l'existence officielle du groupuscule des petites lesbiennes révolutionnaires (qui sont d'ailleurs mignonnes<sup>88</sup> et sympathiques) qui s'appelle MLF, dont la revendication majeure est soit la castration symbolique du mâle, soit l'édification du clitoris politisé qui doit nous empêcher de résoudre cette tâche majeure à laquelle les camarades américains se sont déjà attelés [...] : la construction d'un mouvement communiste féminin ». Ce texte, qui par ailleurs fustigeait à juste titre « Castro, qui fait des lois contre les homosexuels », préconisait non pas de « créer une organisation féminine de la Ligue (le mini parti des femmes) mais un mouvement communiste de masse ». Cette dernière proposition ne fut pas suivie.

Près d'un an plus tard, en juin 1972, dans le BI « Bilan et perspectives<sup>89</sup> » n° 3, une note de *Roger* (Gérard Filoche, membre du Bureau Politique<sup>90</sup>) sur les brochures de formation à destination des militants-e-s et sympathisant-e-s, annonçait la parution de la série *Qu'est-ce que ?*. Parmi les trente titres envisagés, on relevait le thème de *la famille*. En fait, la série avait commencé avec une brochure sur *le chômage* parue en supplément à Rouge n° 133 du 20 novembre 1971 et les quatre brochures suivantes portèrent sur la lutte des classes (n° 2), l'anarchie capitaliste (n° 3), le Front populaire (n° 4) et la révolution russe (n° 5), ces dernières en supplément à Rouge n° 154 du 22 avril 1972. Cette série fut réécrite ou rééditée dans les années 80.



En fait, s'il n'y eut pas de brochure sur *la famille* dans cette collection, il y en eut une en revanche sur le thème de *l'oppression des femmes*, mais elle ne parut que beaucoup plus tard, à l'occasion des élections législatives de mars 1973<sup>91</sup>. Il y eut par la suite des rééditions revues et corrigées en juillet 1981 et en juin 1982. La réédition de 1981 présentait le bilan des luttes des années 70, celle de 1982 y ajoutait celui de la première année de mandat de François Mitterrand. Notons que la dernière partie de cette brochure, intitulée *Pour un mouvement de femmes anticapitaliste* contenait la mise au point suivante : « **Produit de la radicalisation féministe, ce document se distingue de la tradition du mouvement ouvrier (III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> Congrès de l'IC) en ce qu'il reconnaît que les femmes constituent**

<sup>86</sup> *Manifestes, thèses et résolutions des Quatre premiers congrès mondiaux de l'Internationale communiste (1919-1923)*, Librairie du Travail, 1934, réimpression en fac-similé, François Maspero, 1970, page 144, point VI des *Thèses pour la propagande parmi les femmes* adoptées par le 3<sup>e</sup> Congrès mondial (juillet 1921).

<sup>87</sup> Jeannette Veermersch, compagne de Maurice Thorez (cf. supra).

<sup>88</sup> On ne peut manquer d'épingler au passage cette remarque un tantinet sexiste et condescendante...

<sup>89</sup> Cette série de bulletins intérieurs destinés à tous les militants était centrée sur les problèmes de construction de l'appareil de la LC. Le n° 3 portait sur les stages de formation de militant-e-s de l'été 1972.

<sup>90</sup> Aujourd'hui, Gérard Filoche est membre du Bureau National du Parti socialiste.

<sup>91</sup> Elle est annoncée dans *Rouge* n° 195, du 9 mars 1973, page 3. Cette brochure à 0,50 F, présentée comme un supplément à *Rouge* n° 190, daterait donc de début février 1973. Je n'ai pas pu la consulter.

**un sexe opprimé en tant que sexe, en ce qu'il affirme la nécessité de l'auto-organisation des femmes contre leur oppression** » (en gras dans l'original).

Entretemps, la critique de la condition des femmes avait été développée d'un point de vue ouvertement féministe, notamment, en décembre 1975, dans un numéro spécial d'une centaine de pages de la revue *Critique communiste*, éditée par la LCR<sup>92</sup>, entièrement consacré à la thématique *Féminisme, famille, sexualité*<sup>93</sup>. Axé sur l'oppression des femmes, il était, selon l'éditorial de Catherine Verla (Catherine Samary), le produit d'un stage de la LCR où « l'ensemble des exposés, des débats, étaient assumés principalement par des femmes, mais dans le but d'une élaboration et d'une prise en charge de la lutte contre l'oppression des femmes par toute l'organisation »<sup>94</sup>. Catherine Verla préfaça également une autre brochure de formation, intitulée *Etre femme en URSS et dans les pays de l'Est*<sup>95</sup>, parue quelques semaines plus tard.

Le programme de formation et d'éducation féministe fut donc finalement tenu, mais avec un décalage de plusieurs mois, voire de plusieurs années. Il est vrai qu'entre la dissolution de la Ligue communiste (juin 1973) et la création de la LCR (décembre 1974), les militant-e-s n'avaient pas chômé entre les mobilisations de soutien à la lutte des salarié-es de LIP, les manifestations contre le coup d'Etat de Pinochet qui avait renversé le gouvernement socialiste de Salvador Allende au Chili, la participation à l'élection présidentielle d'avril 1974 consécutive au décès subit de Georges Pompidou (ce fut la seconde campagne d'Alain Krivine), la construction des comités de soldats, etc. Mais revenons à l'année 1972.

**Des débats internes au programme féministe public :  
Le Manifeste « Ce que veut la Ligue communiste » (janvier 1972)**

Nous pouvons tout d'abord remarquer que pas plus dans la liste des 21 exposés de « l'école de formation élémentaire » de la LC parisienne en 1971-1972 que dans ceux des stages de Noël et des stages d'été de la même période, *aucun* des thèmes ne portait sur l'oppression des femmes ou la lutte féministe...<sup>96</sup>

Cependant, une brochure publique d'avril 1971 (*Projet de programme pour le 2<sup>e</sup> congrès de la Ligue communiste*) mentionnait dans son chapitre 8, *La révolution socialiste que nous voulons*, la nécessité de « décharger la femme de l'abrutissement [du] ménage domestique ». En fait, les quelques paragraphes qui précèdent ou suivent cette affirmation étaient surtout consacrés à la critique de la « famille bourgeoise » et aux conditions de la « révolution sexuelle » et de la « libération sexuelle de la jeunesse »<sup>97</sup>. Le texte préconisait aussi que « soit dépassée la contradiction entre une vie sexuelle libre et l'intérêt démographique dicté par le développement des



<sup>92</sup> Fondée en décembre 1974, la Ligue communiste révolutionnaire était la continuatrice de fait de la LC.

<sup>93</sup> *Marx ou crève, revue de critique communiste*, n° 4, décembre 1975/janvier 1976.

<sup>94</sup> Par la suite, une partie de l'équipe qui avait réalisé cette livraison de *Critique communiste* participa à la fondation de la revue mensuelle *Les Cahiers du féminisme*, éditée par la LCR.

<sup>95</sup> *Etre femme en URSS et dans les pays de l'Est*, cahier rouge n° 1, série pays de l'Est, éditions de la Taupe rouge, février 1976.

<sup>96</sup> Bulletins intérieurs *Bilan et perspectives* n° 2 (décembre 1971) et 3 (juin 1972).

<sup>97</sup> *Projet de programme pour le 2<sup>e</sup> congrès de la Ligue communiste*, avril 1971, pages 39-40.

forces productives dans un seul pays, la constitution de main d'œuvre de réserve à l'occasion transformable en piétaille militaire ».

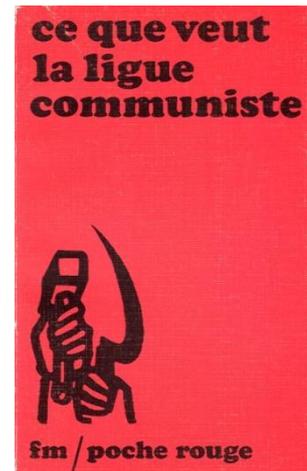
Cet embryon de programme fut développé et nettement élargi dans le manifeste *Ce que veut la Ligue communiste*, adopté par le Comité central des 29 et 30 janvier 1972.

Edité en petit volume broché dans la collection *Poche rouge* par François Maspero, ce texte de près de 200 pages se vendit à des dizaines de milliers d'exemplaires. Aux pages 133-135 se trouvait un chapitre intitulé *Pour la libération des femmes*, qui s'inscrivait à la fois dans le mouvement social et dans le mouvement féministe, même si le MLF en tant que tel n'était pas mentionné. Etaient énumérées les revendications suivantes :

- « [...] socialisation des tâches domestiques : services publics (restaurants, laveries) gratuits et de qualité,
- pour l'abolition des pénalisations à la maternité dans la vie professionnelle : ouverture des crèches 24 heures sur 24, y compris pour les enfants atteints de maladies bénignes,
- [...] abolition des discriminations d'accès et de discipline en matière de formation professionnelle, [...] A travail égal salaire égal !
- pour que les femmes puissent vivre leur sexualité, non dans sa stricte fonction reproductive, mais dans l'apprentissage et la pratique du plaisir, les conditions non suffisantes, mais nécessaires, sont : centres d'information et de diffusion des contraceptifs dans les entreprises, établissements scolaires et universitaires, y compris pour les mineures<sup>98</sup> ! Avortement libre et gratuit y compris pour les mineures !
- parce que le cadre du mariage sacralisé par la bourgeoisie constitue un moyen de contrainte juridique et morale sur la forme et de discrimination sociale en général (avantages sociaux réservés aux couples légitimes...), les divorces de plein accord devraient être réduits à une formalité administrative gratuite ».

A ces revendications s'ajoutaient l'affirmation que la libération des femmes n'était pas « compatible avec le maintien du capitalisme » et un vibrant appel à la révolution : « les femmes seront demain les fossoyeuses les plus résolues d'un système qui en fait les esclaves des esclaves des maîtres du capital ».

Seulement trois pages de propositions consacrées aux femmes, sans aucune référence au MLF, cela peut paraître insuffisant. Mais on l'a vu, à ce moment-là, les militant-e-s de la LC s'interrogeaient encore à l'interne et publiquement sur l'attitude à adopter. A ce stade de l'étude, il n'est pas inutile non plus d'ouvrir maintenant une grande parenthèse pour jeter un coup d'œil du côté des autres organisations de gauche et d'extrême-gauche de l'époque et comparer leurs propositions concernant les femmes avec celles de la Ligue communiste.



---

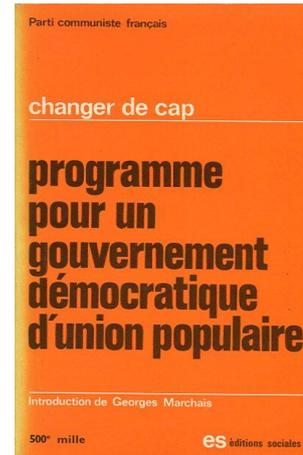
<sup>98</sup> A l'époque, la majorité était à 21 ans. Elle fut abaissée à 18 ans après l'élection de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République en 1974.

## **Les femmes dans le programme du PCF**

En octobre 1971, le Comité central du PCF, dans le cadre des discussions qu'il menait avec le Parti socialiste en vue des élections législatives de 1973, adopta son *Programme pour un gouvernement démocratique d'Union populaire*<sup>99</sup>. Diffusé à des centaines de milliers d'exemplaires, ce livre de poche de plus de 250 pages précéda donc de quelques mois le programme de la LC.

Dans sa première partie, intitulée « Vivre mieux », il comprenait deux chapitres concernant les femmes. Le chapitre IV, *Une politique familiale hardie*, proposait des mesures en faveur des familles et de l'enfance, la réalisation urgente de 1000 crèches, la multiplication des restaurants scolaires, colonies de vacances, centres aérés, etc. Le texte précisait également que les couples pourront « disposer des moyens scientifiques leur permettant de décider du nombre d'enfants qu'ils désirent », et proposait l'institution d'une « véritable éducation sexuelle » ainsi qu'une « large information » sur « les moyens anticonceptionnels, médicalement contrôlés », sans oublier « une législation de caractère non répressif sur l'avortement ». Cette partie-là pouvait être comprise comme un désaveu de la politique hostile au contrôle des naissances menée dans les années 50, mais le dernier mot restait quand même à la vieille ligne populationniste, puisque l'avant-dernier paragraphe vantait la « croissance démographique, conforme à l'intérêt national » ! L'abrogation des lois de 1920 et 1923 réprimant l'avortement n'était pas ouvertement proposée. Était-ce toujours pour ne pas choquer l'Église catholique à qui le PCF essayait de « tendre la main » depuis les années 30 ? Il n'était pas question non plus du cas des mineures, problème soulevé à plusieurs reprises par *Rouge*.

Le chapitre V, sensiblement de même longueur que le précédent, était intitulé *la promotion de la femme*. Il revendiquait l'abrogation des dispositions législatives discriminatoires envers les femmes : réforme du Code civil, de la filiation, des régimes matrimoniaux, de l'autorité parentale, du divorce. Il proposait aussi des mesures pour « garantir aux femmes des droits égaux à ceux des hommes dans le salaire, la formation professionnelle, l'emploi et la promotion professionnelle ». Sans remettre en cause clairement la domination masculine et le partage inégal des tâches ménagères, il préconisait « des mesures complémentaires » pour « permettre aux millions de femmes qui accomplissent un double rôle social en exerçant un travail professionnel et en élevant leurs enfants » et « concilier ces deux activités dans de meilleures conditions : prolongation des congés de maternité, portés dans l'immédiat à seize semaines, [...] congés indemnisés pour soigner un enfant malade, [...] déduction du revenu imposable des sommes consacrées à la garde des enfants, application stricte des deux jours de congé consécutifs par semaine ». Le programme du PCF prévoyait aussi la réduction du temps de travail pour les femmes enceintes et les mères de jeunes enfants, des jours de congé complémentaires pour les mères ayant des enfants d'âge scolaire, un « important réseau d'équipements collectifs visant à alléger les travaux ménagers ». Au plan politique, la promotion de la femme devait aboutir à une plus grande place « dans toutes les assemblées élues », sans évoquer pour autant ne serait-ce que la perspective de la parité - qu'au demeurant aucune formation politique, même parmi les plus radicales de l'époque, ne revendiquait. En tous les cas, tant à travers



<sup>99</sup> *Changer de cap, Programme pour un gouvernement démocratique d'union populaire*, introduction de Georges Marchais, Editions sociales, 1971.

les formulations utilisées que dans les idées-force mises en avant, il apparaît nettement que l'avenir des femmes selon le PCF se concevait pour l'essentiel dans le cadre de la famille et d'une perspective populationniste.

### **Le programme du PS : « Changer la vie »**

Quelques mois plus tard, au second trimestre 1972, le nouveau Parti socialiste issu du congrès d'Épinay en juin 1971 sortait à son tour son programme de gouvernement<sup>100</sup>. D'un volume égal à celui proposé par le PCF, il se distinguait d'emblée par la reprise dans son titre d'un mot d'ordre post-soixante-huitard, « changer la vie »<sup>101</sup>. Dans les pages 114 à 117, qui présentaient la situation des femmes et les discriminations dans la famille et au travail, une phrase exprimait le souhait « que les tâches ménagères soient équitablement réparties entre le mari, la femme et leurs enfants, garçons ou filles ». De fait, sur le plan des mœurs domestiques, le nouveau PS paraissait nettement en avance par rapport aux propositions du PCF. En effet, pour l'essentiel, les revendications du PS concernant la situation des femmes dans la vie et au travail ne différaient guère de celles du PCF : réforme du Code civil (et du Code pénal pour ce qui concerne l'adultère), reconnaissance du divorce par consentement mutuel, accès des femmes à tous les emplois, égalité des salaires, création de services dans les grands ensembles, construction de crèches, déduction des frais de garde des enfants. Mais si les différences entre les deux programmes dans ce domaine étaient peu nombreuses, elles étaient vraiment flagrantes. Ainsi, pour le PS, la prestation allouée pour garder un enfant malade devait être versée « au père ou à la mère interrompant son travail », alors que pour le PCF, seules les femmes semblaient concernées par la garde d'enfants malades. Ensuite, le PS consacrait une partie spécifique de son programme pour les femmes à la « démocratie dans les mœurs », avec un développement significatif sur deux plans. Tout d'abord, concernant la loi Neuwirth<sup>102</sup>, le PS demandait « une information *réelle* sur la contraception » et « une diffusion *réelle* des moyens contraceptifs<sup>103</sup> ». Par ailleurs, si le PS affirmait à juste titre que « l'avortement ne saurait être considéré comme une méthode souhaitable de régulation des naissances », il proposait clairement, contrairement au PCF, d'abroger purement et simplement la législation répressive, « qui s'est avérée incapable d'empêcher des centaines de milliers d'avortements annuels pratiqués dans les pires conditions », et déclarait que « l'avortement sera libre, dans un établissement hospitalier public ». Quant au chapitre sur la famille (page 131), il était nettement séparé de celui concernant les femmes, et venait en second. Et à la différence du PCF, il ne préconisait pas la « croissance démographique », mais seulement (page 133) le



<sup>100</sup> *Changer la vie, Programme de gouvernement du Parti socialiste*, présentation de François Mitterrand, Flammarion, 1972, 250 pages.

<sup>101</sup> Dans le n° 87 de Rouge daté du 9 novembre 1971, Henri Weber reprochait au groupe d'origine maoïste *Vive la Révolution* (VLR) de privilégier les mots d'ordre de type situationniste comme « changer la vie » ou « vivre sans temps mort, jouir sans entraves » développés par le mouvement hippie et Jerry Rubin, et ainsi de renoncer à la lutte des classes.

<sup>102</sup> Loi adoptée par le Parlement en 1967, sur proposition du député gaulliste Lucien Neuwirth, qui avait réussi à convaincre le général de Gaulle d'autoriser la contraception. Cependant, les décrets d'application de cette loi s'étalèrent jusqu'en 1972, montrant ainsi les nettes réticences des gouvernements de droite successifs envers cette réforme.

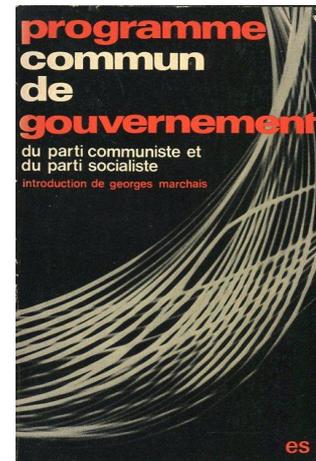
<sup>103</sup> Les italiques sont dans le texte original.

« remplacement des générations ». Il reconnaissait également « l'union libre », ce qui n'était pas le cas du programme du PCF.

### ***Le Programme commun de gouvernement (juin 1972)***

Ce programme fut signé le 27 juin 1972 par le Parti communiste et le Parti socialiste<sup>104</sup>. Quelles revendications les deux partis adoptèrent-ils pour les femmes ?

Si l'architecture générale du Programme commun de gouvernement (PCG) ressemblait plus à celle du programme du PCF, qui tenait encore le haut du pavé à gauche, l'ordre de présentation des deux chapitres concernant les femmes était inversé : d'abord « la promotion de la femme » (chapitre IX de la première partie), ensuite « la famille » (chapitre X). Si le premier document reprenait l'essentiel des propositions communes au PCF et au PS, notamment en matière d'autorité parentale, de divorce, de salaire et d'égalité des droits, il s'alignait sur la position du PS concernant les congés spéciaux pour garde d'enfant malade, qui devaient être attribués « à l'un des parents » et non à la mère, ce qui représentait plutôt une avancée féministe. Quant au chapitre X, il reprenait une bonne partie des revendications quantitatives du PCF : création de 1000 crèches, multiplication des maisons de l'enfance, des restaurants scolaires, des colonies de vacances, etc., et utilisait presque mot pour mot la formulation du PCF concernant la contraception : « les couples disposeront des moyens scientifiques leur permettant de décider du nombre d'enfants qu'ils désirent », et ajoutait : « l'éducation sexuelle sera développée », « les moyens anticonceptionnels feront l'objet d'une large information » (la précision « médicalement contrôlés », ambiguë, passant toutefois à la trappe).



C'est sur l'avortement que les socialistes, plus sensibles au mouvement des femmes, firent passer leur position : à la différence du projet du PCF, le texte du PCG précisait clairement que la législation répressive serait « abrogée ». Toutefois, le conservatisme du PCF avait pesé en faveur de formulations non dénuées d'ambiguïté : certes il était dit que la nouvelle législation serait « fondée sur la reconnaissance des libertés individuelles » (donc - implicitement - du droit des femmes à disposer de leur corps, qui était le principal mot d'ordre du mouvement féministe), mais aussi (concession au PCF) sur « l'esprit de responsabilité ». Cette dernière remarque étant complétée par une phrase précisant que « l'avortement ne sera pas considéré comme un moyen de régulation des naissances », ce avec quoi tout le monde était d'accord à gauche, et une autre évoquant le « développement harmonieux de la population française » (deux formulations présentes par ailleurs dans le programme du PS).

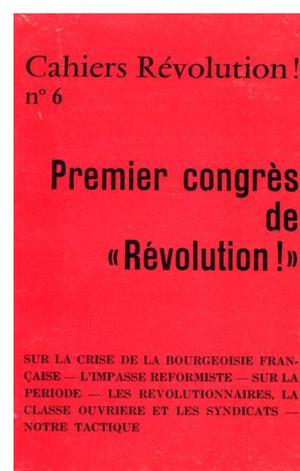
De plus, le texte ne disait pas que l'avortement serait libre (programme du PS) et gratuit (revendication du mouvement des femmes) et n'évoquait pas la question des mineures. Quant à la valorisation de « l'apprentissage et de la pratique du plaisir » concept directement issu du mouvement de révolte de la jeunesse et mentionné dans le programme de la Ligue communiste, il n'en était pas question, pour ne pas froisser la frange la plus conservatrice de l'électorat de gauche, voire du centre.

---

<sup>104</sup> Nous nous référerons à la version publiée par le PCF : *Programme commun de gouvernement du parti communiste et du Parti socialiste*, introduction de Georges Marchais, Editions sociales, 1972, 192 pages.

## **Le positionnement de l'Organisation communiste Révolution !**

Issu d'une scission de la Ligue communiste en février 1971, le groupe **Révolution !**<sup>105</sup>, qui publiait le journal et des « cahiers » du même nom, tint son premier congrès fin 1972. Les textes adoptés furent édités en brochure par François Maspero en janvier 1973<sup>106</sup>. Comme ceux de la Ligue communiste, ils étaient axés principalement sur la dénonciation de l'impérialisme, du capitalisme et de la bourgeoisie, mais aussi du réformisme du PCF et de la CGT. Ils prônaient une politique révolutionnaire alliant défiance vis-à-vis des appareils syndicaux et promotion d'organes de lutte de classe regroupant « l'avant-garde ouvrière ». Comme le disait la dernière phrase de ce document, la problématique essentielle de *Révolution !*, comme d'ailleurs de la LC, était de *construire des noyaux communistes dans les entreprises*.

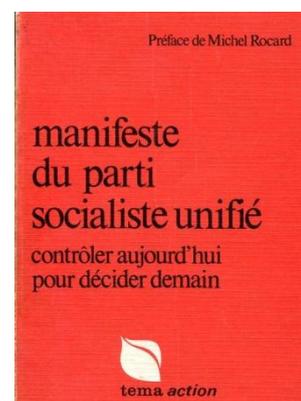


De fait, la question des femmes n'apparaissait qu'à deux reprises, brièvement, dans le document : d'une part, les femmes étaient considérées comme un des secteurs qui « échappent au poids du PCF<sup>107</sup> », aux côtés de la jeunesse, de la petite bourgeoisie, des intellectuels et des immigrés<sup>108</sup>, d'autre part la dénonciation de leur « exploitation particulière » devait être un des thèmes à développer pour s'implanter dans les entreprises. Dans ce document, pourtant postérieur à *Ce que veut la Ligue communiste*, le mouvement des femmes et sa spécificité, la lutte contre la double oppression, n'étaient pas du tout évoqués.

On sait par ailleurs que *Révolution !*, plus « gauchiste » que la LC, essaya ultérieurement de cliver le mouvement des groupes femmes en y découpant un courant « Femmes travailleuses en lutte ».

## **Le programme du Parti Socialiste Unifié**

C'est aussi en décembre 1972 que se tint le 8<sup>e</sup> Congrès National du PSU, à Toulouse. Celui-ci adopta un Manifeste, qui parut en janvier 1973, quelques semaines avant les élections législatives<sup>109</sup>. Ce document de plus de deux cents pages évoquait le mouvement des femmes dans son second chapitre, intitulé *Les conditions du combat socialiste*. Celui-ci ne comportait toutefois aucun développement sur la question de l'oppression historique des femmes, et se bornait à décrire dans un paragraphe compact les différentes catégories de femmes : les bourgeoises qui voulaient la libération sexuelle et l'égalité avec les



<sup>105</sup> D'abord intitulé sobrement *Révolution !*, ce groupe changea de dénomination au profit de l'appellation *Organisation communiste Révolution !*, avant de fusionner en 1976 avec une scission du PSU, la GOP (*Gauche Ouvrière et Paysanne*), fusion qui donna naissance à *l'Organisation communiste des Travailleurs* (OCT), qui disparut au début des années 80, certain-e-s de ses militant-e-s revenant à ce qui était devenu la LCR.

<sup>106</sup> Cahiers Révolution ! n° 6, *Premier congrès de Révolution !*, 120 pages, Maspero, 1973.

<sup>107</sup> A l'élection présidentielle de 1969, consécutive à la démission du général de Gaulle, le candidat du PCF, Jacques Duclos, arrivé en troisième position derrière le gaulliste Georges Pompidou et le centriste Alain Poher, avait obtenu 21 % des suffrages exprimés, tandis que le candidat socialiste SFIO, Gaston Defferre, s'était contenté d'un petit 5 %.

<sup>108</sup> Cahiers Révolution ! n° 6, page 82.

<sup>109</sup> *Manifeste Contrôler aujourd'hui pour décider demain*, préface de Michel Rocard, Tema-éditions, 1973.

hommes sans remettre en cause l'exploitation capitaliste, les petites-bourgeoises qui souffraient de leur aliénation et de leur exploitation en tant que femmes, et les ouvrières, elles-mêmes scindées en deux groupes, dont l'un comprenait les femmes au foyer qui « freinent souvent les luttes » et dont « les intérêts immédiats (nourrir la famille par exemple) entrent en conflit direct avec les grèves ». Les femmes pouvaient cependant se rencontrer « dans des luttes sur le logement, la santé, l'école, luttes où elles se heurtent à l'Etat capitaliste », et ainsi s'émanciper et prendre conscience de la lutte des classes. Quant aux autres, les ouvrières, le document affirmait qu'elles « connaissent une surexploitation et, de plus, doivent remplir une deuxième journée de travail domestique ».

Le chapitre 4 du manifeste du PSU, intitulé *Notre lutte pour le socialisme*, présentait les éléments principaux du programme de ce parti : la recherche de « l'unité des travailleurs, l'unité populaire », la construction d'un « parti révolutionnaire », la lutte contre la division sociale du travail ( d'où le mot d'ordre *contrôler aujourd'hui pour décider demain*), des revendications salariales (1000 F minimum, augmentations uniformes - cette dernière revendication étant partagée par la Ligue communiste et Lutte ouvrière qui lui avaient consacré une brochure commune<sup>110</sup>, mais pas par le PCF et la CGT ), la réduction de la durée de travail, le contrôle des cadences, des embauches, des nationalisations (en pointant toutefois le risque de mettre en place un capitalisme d'Etat qui ne changerait pas les « rapports de travail et de pouvoir »), etc. La partie concernant les droits des femmes (pages 181 à 186) était titrée « Pour une libre organisation de sa vie ». Elle abordait la question des femmes sous l'angle de la sexualité et de la famille. Cette fois, le texte affirmait que « l'oppression sexuelle » était « plus grande sur les femmes que sur les hommes ». On pouvait lire aussi un peu plus loin que « la situation de la femme comme « dominée » est claire ». Le texte reconnaissait enfin qu'il y avait une « oppression des femmes » et ajoutait : « il faut assurer la convergence et la rencontre politique entre les luttes ouvrières et les luttes pour la libération des femmes, mais on ne peut réduire les secondes aux premières ». Le PSU revendiquait en conséquence l'égalité salariale et aussi dans les responsabilités politiques et professionnelles, le refus du cloisonnement entre « métiers dits féminins » et « métiers dits masculins », des équipements collectifs, des crèches, des aides à domicile pour lutter contre la double journée de travail, etc. Enfin, le Manifeste réclamait l'abrogation de la législation contre l'avortement, en lien avec une « bataille pour l'éducation sexuelle déculpabilisante et pour la contraception libre ». Les deux principaux mots d'ordre, « avortement médical libre et gratuit, sans limitation d'âge, contraception libre, gratuite pour tous et toutes, sans discrimination d'âge », étaient pratiquement les mêmes, à la formule près, que ceux de la Ligue communiste. Concernant la famille, le texte affirmait qu'elle était utilisée par la bourgeoisie « pour instaurer la dépendance économique et affective de la femme et des enfants par rapport à l'homme » et qu'il fallait aller vers « une nouvelle répartition du travail et des tâches domestiques dans la famille » et y obtenir « l'égalité immédiate des responsabilités ». Cette partie se terminait sur la revendication de « l'abrogation de toutes les lois répressives et discriminatoires sur la sexualité », ainsi que du « droit au plaisir » et de la « libération sexuelle, en particulier des jeunes », points qui firent largement débat dans la Ligue communiste, si l'on en croit Jean-Paul Salles<sup>111</sup>.

Fermons maintenant la parenthèse que représente ce tour d'horizon des programmes de gauche et revenons à l'étude des bulletins intérieurs de la Ligue communiste.

---

<sup>110</sup> *Pour l'unité de la classe ouvrière, augmentations des salaires égales pour tous*, supplément à *Rouge* n° 111 du 26 avril 1971.

<sup>111</sup> Cf. Jean-Paul Salles, *La Ligue communiste révolutionnaire (1968-1981)*, pages 207-211.

## ***Le développement de la formation féministe au fil des BI de la Ligue communiste***

En juin 1972, le « bulletin de sociologie ouvrière<sup>112</sup> » n° 5 consacrait un article de trois pages, signé *Tamara*, à « l'intervention sur les problèmes de la main d'œuvre féminine ». Après une introduction sur les racines de « l'oppression de la femme » et la nécessité d'une intervention spécifique pour « faire prendre en charge [les revendications particulières aux femmes] par toute l'avant-garde ouvrière », le texte décrivait la situation des femmes sur le marché du travail (salaires plus bas, formation professionnelle « sabotée », conditions de travail) et abordait le rapport entre « les organisations ouvrières et les femmes ». Dans cette seconde partie, Tamara notait que « la tradition féministe anglo-saxonne (à savoir l'organisation des femmes sur leurs problèmes spécifiques en tant que sexe indépendamment de la division en classe) est quasiment inexistante en France », sauf chez les institutrices. En effet, le « mouvement ouvrier », notamment syndical, n'avait pris en charge que les « exigences les plus urgentes des femmes (et des enfants) », qui étaient « les travailleurs les plus touchés par les conditions de travail capitalistes ».

Cette prise en charge avait des limites. Tout d'abord, le PCF stalinisé, qui dominait la CGT, mais aussi son « organisation de masse » en direction des femmes, l'*Union des Femmes françaises* (UFF)<sup>113</sup>, oubliant les « acquis des premières années d'existence de l'Etat ouvrier [la Russie soviétique] sur le problème de la reproduction de la vie et des femmes », avaient renoncé à la « remise en cause de la famille classique ». Quant à la CGT, à direction communiste, si elle défendait à juste titre les « revendications spécifiques pour la catégorie femme », elle visait comme le PCF à « concilier le rôle femme au foyer et le rôle de travailleuse des femmes » grâce à des équipements sociaux, alors que l'objectif devrait être « la prise en charge effective de la fonction sociale de la maternité par la collectivité ». Quant au « droit à la maternité » défendu par le PCF, il devrait s'entendre comme « la possibilité de choix ou non d'une maternité, c'est-à-dire par la mise en place de centres gratuits d'information et de diffusion de la contraception sur les lieux de travail et dans les quartiers », et « par la possibilité d'avorter gratuitement sur simple demande ».

Du côté de la CFDT, *Tamara* se bornait à reproduire une longue citation de la dirigeante CFDT Jeannette Laot qui dénonçait les « compromis » qui « évitent aux forces dominantes de mettre en place les équipements collectifs nécessaires pour libérer les femmes de tâches qu'elles assument pour l'ensemble de la société » et ajoutait : « Il est hypocrite de laisser croire aux femmes qu'elles peuvent jouer à part entière un rôle dans la vie professionnelle, la vie sociale, la vie politique, en continuant à jouer prioritairement et pratiquement seules les rôles familiaux traditionnels ».

Fin août 1972, réuni sur six jours (du 26 au 31), le Comité central (CC) de la LC « après discussion sur la nature de la radicalisation des femmes dans le contexte de la crise actuelle de la société capitaliste » adopta une motion soutenant « le lancement d'expériences-test (prise en charge de campagnes locales, cercles de femmes sur des entreprises, intervention éventuelle dans des MLF locaux » et décida la réunion avant le congrès d'une « commission femmes élargie à des responsables élus par les DV/DS<sup>114</sup> qui ont déjà mené un travail de ce type ». « Le CC mandate à l'unanimité la camarade *Verla* [Catherine Samary, une des militantes « historiques » fondatrices de la

<sup>112</sup> Autre série de bulletins intérieurs destinés à fournir des argumentaires aux militants syndicaux de la Ligue.

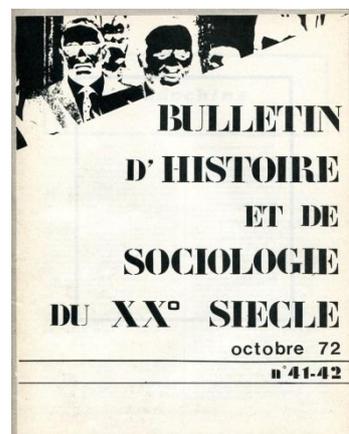
<sup>113</sup> Créée en 1945, l'UFF est devenue *Femmes solidaires* en 1998. Elle édite le mensuel *Clara magazine*.

<sup>114</sup> Les DV (Direction de Ville) en province et les DS (Directions de Sections) à Paris étaient les structures intermédiaires entre les cellules de base de la LC et le Comité central, un peu comme des fédérations départementales ou des sections d'arrondissement dans les grandes villes. La DP était la Direction parisienne.

JCR avant 1968] pour suivre la « commission femmes » de la Ligue »<sup>115</sup>. Ce vote - unanime - montrait le pragmatisme de la LC face au mouvement des femmes, dans lequel, à la différence de la plupart des autres organisations trotskystes, comme Lutte ouvrière et le Parti communiste internationaliste lambertiste, elle allait s'investir largement<sup>116</sup>.

Moins d'un mois plus tard, une nouvelle réunion du CC (16 et 17 septembre), adoptait les « thèses sur la construction du parti » en vue du 3<sup>e</sup> congrès (décembre 1972), ainsi qu'une résolution politique concernant l'analyse de l'Union de la Gauche après l'adoption du programme commun de gouvernement et la tactique à adopter aux élections législatives de mars 1973<sup>117</sup>. Bien que ces thèses aient été largement discutées et amendées lors de différentes réunions, les points 6 (sur les régions) et 7 (sur la radicalisation des femmes) ne furent pas soumis au vote car jugés « insuffisants ». Leur contenu était cependant publié en annexe. Celui qui concernait les femmes (une page A4) développait l'idée qu'il était possible de « gagner les femmes radicalisées à la cause d'une société socialiste qui verrait la socialisation des tâches domestiques et [de] l'éducation des enfants, la libération des rapports sexuels hors du cadre oppresseur du mariage bourgeois, une égalité sociale effective de l'homme et de la femme ». Reconnaisant une appréciation « unilatérale » du MLF du fait de « ses limites et confusions politiques et organisationnelles », le texte estimait que la « faible emprise des organisations ouvrières traditionnelles » (PCF, PS, CGT, CFTD) sur le MLF y facilitait « l'intervention des organisations révolutionnaires ». Pour les rédacteurs du texte, les « MLF larges » étaient souvent nés soit indépendamment, soit en hostilité à l'égard des organisations marxistes-révolutionnaires (formulation préférée à « trotskystes » dans la LC), du fait même des « limites et des carences » de ces dernières, ce qui s'apparentait à une autocritique. Face aux courants féministes petit-bourgeois, voire « anti-mâles et anti-marxistes », il s'agissait de créer un « front des femmes révolutionnaires », lié à la Ligue, dans le MLF. Une telle perspective, il faut bien le dire, méritait à elle seule un vaste débat, ce qui expliquait le report du vote sur ce point.

C'est dans un des BI suivants<sup>118</sup> que la commission décidée fin août publia un rapport conséquent de onze pages sur le « travail femmes ». Le but : faire le point sur l'analyse de l'oppression des femmes et des débats sur cette question dans la LC avant le congrès. Le paragraphe introductif rédigé par *Verla* lançait d'ailleurs un appel aux compétences des militant-e-s et des sympathisant-e-s dans plusieurs domaines : « analyse ethnologique des sociétés pré-capitalistes, analyse actualisée de l'aliénation selon les sexes, les classes, les sociétés, analyse actuelle de la famille selon les couches sociales dans les sociétés capitalistes, analyse de la place de la femme et de la famille à Cuba, en Chine, au Vietnam, dans les démocraties populaires, etc. ». Vaste programme !



<sup>115</sup> Le compte rendu de cette réunion du CC figure dans le *Bulletin d'Histoire et de Sociologie du XX<sup>e</sup> siècle* n° 34, septembre 1972 (16 pages).

<sup>116</sup> Dans l'ouvrage qu'elle a coordonné sur *les Cahiers du Féminisme* (Syllepse, 2011), la publication de la LCR qu'elle a animée de 1977 à 1998, Josette Trat, elle aussi militante de la Ligue des premières heures, reconnaît l'antériorité de l'intervention féministe de l'Alliance marxiste révolutionnaire : cette petite organisation avait en effet organisé au sein du MLF le *cercle Elizabeth Dmitrieff*, du nom d'une militante féministe russe, actrice de la Commune de Paris, dès la fin 1971.

<sup>117</sup> *Bulletin d'Histoire et de Sociologie du XX<sup>e</sup> siècle* n° 36, septembre 1972 (pages 13-14).

<sup>118</sup> *Bulletin d'Histoire et de Sociologie du XX<sup>e</sup> siècle* n° 41-42, octobre 1972 (pages 19 à 29 incluse).

Ce rapport, signé par *Joanna, Martine, Tamara, Thalou* et *Verla*, commençait par la mise en évidence de la contradiction entre les richesses matérielles de la « société de consommation », notamment aux Etats-Unis, et la place secondaire des femmes, ainsi que par la critique de l'assignation des femmes à une prétendue « fonction naturelle : travail domestique, élevage des enfants, et ce *gratuitement* ». Il se composait de deux parties de longueur inégale : d'une part une analyse de « l'oppression des femmes : phénomène historique millénaire », d'autre part, sur près de huit pages, des réflexions sur l'intervention de la LC.

Dans la première partie, le texte affirmait : « aucun intérêt antagonique n'empêche la prise en charge *historique*<sup>119</sup> par la classe ouvrière et sa révolution de la libération des femmes ». Pour les auteures, il s'agissait donc pour la Ligue communiste « d'intégrer cette lutte [contre l'oppression des femmes] à celle de la classe ouvrière en tant que telle et d'en faire l'un des objectifs de la révolution prolétarienne ». Conscientes de « l'énorme difficulté pour les plus opprimés à être les premiers révoltés », les militantes admettaient que les « luttes particulières contre telle ou telle manifestation de l'oppression des femmes puissent unifier différentes couches sociales de femmes », et aussi « que la prise de conscience globale du phénomène de l'oppression des femmes soit venue et soit appelée à venir d'individus issus de couches sociales privilégiées », ce qui ne leur enlevait en rien leur « caractère progressiste ».

Concernant l'intervention de la Ligue communiste, elle était déterminée par quatre considérants :

1/ « mettre en avant les thèmes qui critiquent *de façon générale* le système patriarcal et ses valeurs, principalement autour de l'institution familiale », pour mobiliser la jeunesse, scolarisée ou travailleuse, les intellectuels, « mais aussi certains secteurs de travailleuses »,

2/ « mettre en évidence les liens entre la forme que la bourgeoisie a donné au système patriarcal, les valeurs qu'elle cherche à maintenir et le bénéfice qu'elle en tire en tant que classe, tant sur le plan de l'ordre moral que de ses profits »,

3/ « unifier la classe ouvrière, c'est-à-dire montrer clairement l'intérêt des ouvriers à une remise en cause de l'oppression des travailleuses et des femmes en général »,

4/ s'efforcer de « faire prendre en charge en pratique par les organisations ouvrières les revendications opposées à l'oppression des femmes », sans pour autant « soumettre ni faire dépendre la lutte sur ces thèmes au bon vouloir des bureaucrates », ni compter sur « une prise de conscience spontanée des ouvriers - utopique *en tant que phénomène massif* dans le cadre de la domination capitaliste - d'autant plus qu'est forte l'emprise stalinienne ».

Parmi les objectifs proposés, il fallait remettre en cause à la fois « la féminisation d'une série de tâches, le cadre familial comme unité idéale assumant les fonctions domestiques et l'élevage des enfants, le cadre du mariage et de la procréation comme seul cadre des rapports sexuels et plus généralement l'ordre moral bourgeois dans toutes ses manifestations », ce qui impliquait une

---

<sup>119</sup> En italique dans l'original.

critique du stalinisme et la « popularisation des mesures bolcheviques d'Octobre [1917]<sup>120</sup> et du socialisme que nous voulons »

Concernant la CFDT, à laquelle appartenait de nombreux militants syndicaux exclus de la CGT, le texte reconnaissait que certains de ses courants essayaient « d'élever le niveau de conscience et d'éducation de la classe ouvrière » et se bornait à mettre en garde ceux-ci contre « toute démagogie anti-communiste et anti-cégétiste ». Cette analyse de la CFDT comme plus sensible aux revendications féministes, à l'instar de sa dirigeante Jeannette Laot, fut confirmée par des exemples locaux, comme celui de l'usine Thomson-CSF de Bagneux<sup>121</sup>.

Les auteures entendaient aussi se démarquer des « courants ultra-gauchistes », « qui pensent pouvoir détruire le capitalisme en détruisant la famille » ou qui opposeraient les femmes travailleuses à l'ensemble des hommes, « ce qui revient à donner à l'oppression sexuelle une dimension supérieure aux antagonismes de classe ».

Elles prenaient bien garde aussi de ne pas faire « dépendre la prise en charge des luttes contre l'oppression des femmes de la réalisation *préalable* de la révolution socialiste, ni du *seul* déroulement de la lutte des classes »<sup>122</sup>.

Elles reprenaient ensuite les éléments de programme déjà présentés dans le manifeste *Ce que veut la Ligue communiste*, notamment la « socialisation des tâches ménagères et d'élevage des enfants », la « non-pénalisation de la maternité dans la vie professionnelle », « l'avortement libre sur simple demande, y compris pour les mineures, et pris en charge complètement par la Sécurité Sociale comme tout autre acte médical », la « contraception libre et gratuite », « à travail égal, salaire égal », et enfin « contre toute législation réactionnaire sur les filles-mères, les homosexuels, la répression sexuelle dans les lycées, les Cités-U, les CET, les FJT... ».

La dernière partie du texte, la plus longue (5 pages), concernait les « formes d'organisation pour l'intervention ».

De la constatation de l'oppression spécifique découlait pour les auteures le fait que les femmes « sont les plus à même à se mobiliser *massivement* », ce qui expliquait que la radicalisation des femmes « s'est manifestée entre autres dans la création d'organisations de femmes ». Ces mouvements étaient cependant « traversés par tous les courants politiques susceptibles de répondre à un niveau ou à un autre au problème de l'oppression des femmes » : « réformistes bourgeois » (dominants par exemple dans l'organisation états-unienne National Organization for Women), « réformistes ouvriers » (organisations ouvrières dans les pays nordiques, en France le PCF), « divers courants petits-bourgeois », et enfin « les divers courants se réclamant du socialisme et de la révolution ».

---

<sup>120</sup> Lointaine application de cet objectif : en 1978, les Editions *La Brèche*, liées à la LCR, continuatrice de la LC, publièrent les *Conférences sur la libération des femmes* d'Alexandra Kollontai (1872-1952). L'année suivante parut aux mêmes éditions *Femmes et mouvement ouvrier*, ouvrage collectif d'Annik Mahaim, Alix Holt et Jacqueline Heinen, qui traitait entre autres de la Révolution russe. Rappelons que la Russie soviétique légalisa l'avortement en 1920 et que l'URSS stalinienne le prohiba en 1936 (cf. Léon Trotsky, *La révolution trahie*, Editions 10/18, 1969, pages 145-160).

<sup>121</sup> Cf. *Rouge* n° 181, 25 novembre 1972, page 3, et supra, page 11.

<sup>122</sup> Les deux termes en italique le sont dans le texte original.

Dans ces conditions, plusieurs propositions étaient avancées :

1/ la nécessité d'un travail spécifique de la LC en terme de choix des « mots d'ordre les plus mobilisateurs et éducatifs », de propagande régulière dans le système de presse (en particulier l'hebdomadaire *Rouge*), de campagnes et d'enrichissement du programme, en écartant clairement « la tentation de constituer des groupes de femmes plus ou moins « trotskystes » qui se substitueraient aux tâches d'intervention de la Ligue et des Comités Rouges<sup>123</sup> ».

2/ la participation à la construction d'une « organisation de masse autonome des femmes » qui aurait l'avantage de ne pas être soumise « aux rythmes et aux seules caractéristiques des luttes de classe en général (et en particulier au bon vouloir des bureaucrates) », mais qui devrait en même temps « s'efforcer de gagner le soutien des organisations politiques et syndicales de la classe ouvrière dans une lutte contre la société de classe : *l'émancipation des femmes exige leur mobilisation mais ne sera pas l'œuvre des femmes toutes seules !*<sup>124</sup> ».

Le texte analysait ensuite les différents courants présents dans le MLF. Il mettait notamment en garde contre celui des féministes dites « anti-mâles » qui, même s'il pouvait être « compris comme une forme de réaction contre l'oppression vécue par les femmes » représentait aussi un obstacle « et à un développement de masse des mouvements de femmes et à leurs liens avec les luttes de classe et les organisations ouvrières ».

Tout en reconnaissant que le MLF, du fait de la faible implantation des marxistes-révolutionnaires dans la classe ouvrière, risquait d'être dominé par les courants « petits-bourgeois », le texte préconisait d'y intervenir, en prenant en compte son « dynamisme et la portée objectivement progressiste qu'il comporte ». Il faisait aussi la différence entre le « MLF central (les AG, le journal) », qui faisait preuve de sectarisme envers les organisations politiques, et les groupes locaux, de quartiers ou de province, qui recherchaient l'efficacité, n'étaient « pas hostiles aux groupes révolutionnaires », et s'opposaient parfois au « MLF central ». Les auteures pointaient ainsi au passage « l'absence de réelle démocratie dans le MLF » : selon elles, le « MLF central » dirigeait seul le journal et ignorait la contestation des groupes locaux. Elles réclamaient donc « le droit d'expression des diverses tendances politiques en tant que telles dans l'organisation de femmes », ainsi que la « non-hostilité à des initiatives ouvertes aux hommes en général ».

Ces revendications n'étaient cependant pas jugées contradictoires avec certaines « aspirations qui peuvent se manifester dans un premier temps chez les femmes qui se radicalisent à partir de leur oppression : la grande souplesse d'organisation, la non rigidité des débats, la possibilité y compris d'organiser des « groupes de conscience » où les femmes se racontent, ne sont pas du tout à rejeter ». En effet, c'est dans ces débats spontanés que les femmes « parlent d'elles-mêmes et découvrent que leurs « problèmes personnels » n'en sont pas », ce qui peut « favoriser la prise de conscience collective qu'il s'agit bien là de problèmes sociaux ».

Le texte écartait ensuite l'idée de la construction d'une organisation nationale « alternative au MLF » qui risquerait d'aboutir à une « organisation sectaire et vouée à un impact restreint ». Quant aux « AG centrales », considérées comme « le pire cadre pour mener des débats fructueux et

---

<sup>123</sup> Les Comités Rouges étaient des structures de sympathisant-e-s encadrées par des militant-e-s de la LC.

<sup>124</sup> En italique dans le texte.

prendre des décisions », « elles sont souvent le lieu où des femmes viennent prendre contact ». Il fallait donc y limiter l'intervention de la Ligue au « strict minimum ».

Cependant, les auteures préconisaient quand même de constituer « *localement* des groupes de femmes *distincts du MLF* partout où le MLF représente un repoussoir patent ». Enfin, là où le MLF n'existait pas, si un groupe de femmes se constituait, elles proposaient de ne pas le rattacher au MLF national en expliquant les désaccords quant à son fonctionnement.

Le texte précisait ensuite les tâches des militantes dans le MLF : « dégager au sein des groupes larges (MLF ou non) une *tendance révolutionnaire* qui comprenne l'interdépendance de la lutte des femmes avec la lutte des classes et la lutte pour le socialisme », en n'hésitant pas à organiser des « réunions spécifiques » si les débats ne pouvaient être approfondis dans le groupe large.

Des campagnes nationales ou locales étaient jugées indispensables : le texte faisait explicitement référence au « procès de Marie-Claire sur l'avortement », c'est-à-dire le « procès de Bobigny », tenu en octobre-novembre 1972, où Gisèle Halimi, choisie comme avocate par la jeune fille violée et sa mère, avait eu gain de cause (Marie-Claire relaxée, les autres prévenues condamnées avec sursis). En ce qui concerne les tâches propres à la LC, celle-ci devait intégrer dans sa campagne pour les élections législatives de mars 1973 « le thème général de l'avortement libre et gratuit accompagné de la socialisation des tâches domestiques ».

La conclusion de ce rapport portait sur les « tâches internes ». Chaque DV-DS devait organiser une formation sur le thème de l'oppression des femmes et nommer un responsable d'intervention « qui s'entoure d'une commission (mixte) ». BI et rencontres nationales seraient chargés d'assurer la coordination et de tirer les bilans. Des stages de responsables des DV-DS seraient organisés. Des rubriques seraient créées dans *Rouge* et la revue<sup>125</sup>. Une brochure *Qu'est-ce que l'oppression des femmes* et une autre sur *les bolchéviks et la famille* étaient prévues<sup>126</sup>.

Le dernier point, mais non le moindre, était intitulé « *l'oppression des femmes dans notre organisation ?* ». En effet, si le texte notait que « fondamentalement, on est en droit d'exiger que dans une organisation marxiste-révolutionnaire le comportement « privé » des militants soit en accord avec leurs principes », il reconnaissait que la Ligue n'était pas « un îlot de socialisme », que « l'oppression sociale qui pèse sur les femmes dans la société en général se reflète chez nous » et que dans plusieurs villes, « on a noté une attitude « sexiste » de nos camarades qui nuisait à l'adhésion même de filles (en secteur étudiant !) ». Le texte dénonçait « les manifestations insidieuses d'une oppression diffuse et inégale mais réelle (sans parler des problèmes de prise en charge de nos bébés rouges...) ». Les solutions : l'éducation, la prise en considération « sans complaisance » des problèmes, la « politisation » plutôt que la « rancœur stérile », et la « lutte effective des militants et des directions contre les discriminations et les pratiques sexistes dans nos rangs ».

---

<sup>125</sup> *Quatrième Internationale* (remplacée par *Marx ou crève, revue de critique communiste* à partir d'avril-mai 1975, qui devint plus simplement *Critique communiste* à partir de septembre 1976).

<sup>126</sup> Comme on l'a vu plus haut, la première brochure fut réalisée et rééditée à plusieurs reprises, jusqu'en l'an 2000. Quant à celle sur *Les bolchéviks et la famille*, peut-être se transforma-t-elle en livre, puisque les éditions La Brèche publièrent en 1979 l'ouvrage intitulé *Femmes et mouvement ouvrier* dans lequel Alix Holt avait écrit la partie sur *Les bolchéviks et l'oppression des femmes* (pages 87 à 130).

Pour faire face à ce problème, « des camarades » proposaient des « structures non mixtes » pour « favoriser le redressement de certaines situations où les camarades femmes se sentaient particulièrement opprimées », mais cette éventualité était écartée : « *pas de fuite en avant de nos camarades femmes* dans des cercles d'intervention femme sans éducation suffisante pour cela, pas de « cercle de pression » de femmes dans la Ligue ! ». C'est pourtant ce droit à des réunions ponctuelles de femmes, donc non-mixtes, à tous les niveaux (cellules, sections, villes, CC) qui finit par s'imposer, à la suite du vote de la motion présentée par une militante, dont le pseudonyme était *Sand*, mais ce réajustement ne se produisit que deux ans plus tard, au congrès de fondation de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) en décembre 1974<sup>127</sup>. Ces groupes non-mixtes prirent ensuite le nom de « groupes Sand ».

Destiné à la poursuite du débat, ce rapport ne fut pas soumis au vote du CC.

Daté de novembre 1972, le *Bulletin d'Histoire et de Sociologie du XX<sup>e</sup> siècle* n° 44-45 rendit compte du Comité central des 4-5 novembre 1972. Consacré surtout aux rapports entre la LC et Lutte ouvrière et au « travail ouvrier » de la Ligue, il comportait aussi la concrétisation du débat, tranché par un vote sur le « travail femmes ».

En effet, trois motions furent présentées aux membres du CC et de la Commission de contrôle. Celle de *Verla*, résumant les positions défendues dans le rapport examiné ci-dessus, notamment la création de groupes *Femmes en lutte* là où les groupes MLF étaient « figés » ou bien n'existaient pas, et la création d'une « fraction Ligue nationale » s'appuyant sur les directions locales, fut adoptée par 21 pour (dont les voix de Pierre Frank alias *Pedro*, de Hubert Krivine/*Sandor* et de Gérard Filoche/*Roger*), 8 contre (dont Daniel Bensaïd/*Jebracq* et Henri Weber/*Tisserand*) et 15 abstentions (dont Janette Habel /*Clelia*, Alain Krivine/*Delphin* et Gérard Verbizier/*Vergeat*).

Un second projet de résolution, plus court et de fait beaucoup moins argumenté, présenté par *Mathilde* et *Sterne* (Pierre Rousset), se plaçait lui aussi sur le terrain de « l'auto-organisation des femmes ». Cependant, dans sa formulation, il se distinguait nettement de l'orientation précédente par la volonté de « favoriser le regroupement de femmes travailleuses au sein de « Groupes de femmes en lutte » soit dans l'entreprise, soit sur le plan local », ce qui aurait pu impliquer la création de structures concurrentes à celles du MLF et donc de se minoriser. Il écartait toutefois la proclamation d'un *Front des femmes révolutionnaires* (FFR). Votée à part de façon non contradictoire avec les deux autres, cette motion recueillit seulement 6 voix pour (dont celle d'Henri Weber), 27 contre (dont *Clelia*, *Delphin*, *Jebracq*, *Pedro*, *Roger*, soit les principales figures de la Ligue de l'époque) et 11 abstentions (dont *Sandor* et *Verla*).

Quant au troisième projet, il était présenté par Daniel Bensaïd. Composé de trois paragraphes, il proposait ni plus ni moins que la construction d'un *Front des femmes révolutionnaires* « sur la base des conceptions marxistes-révolutionnaires », c'est-à-dire celles du mouvement trotskyste pour parler clairement. Certes Daniel Bensaïd n'écartait pas l'idée de travailler dans le cadre de « regroupements plus larges », mais il justifiait son orientation par la méfiance envers le MLF et la crainte que « la centralisation nationale d'un mouvement large n'ayant pas pour contrepartie une implantation ouvrière suffisante [ne favorise] son affirmation comme mouvement féministe ou

---

<sup>127</sup> *Une chance historique pour la révolution socialiste*, Thèses du 1<sup>er</sup> congrès de la LCR, Cahier rouge nouvelle série n° 1, 1975, page 57.

sexiste ». Sa position fut battue nettement, par 13 pour (dont Alain Krivine, Gérard Verbizier et lui-même), 28 contre (dont Pierre Frank, Gérard Filoche, Hubert Krivine, Henri Weber et Catherine Samary) et 3 abstentions (dont Janette Habel).

A noter que Josette Trat (*Mireille*), membre de la Commission de contrôle du CC, avait voté contre le texte de Daniel Bensaïd, pour celui de *Mathilde* et *Sterne*, et s'était abstenue sur celui de *Verla*.

Dernier bulletin intérieur traitant de la question des femmes avant la dissolution de la LC en juin 1973, le *Bulletin d'Histoire et de Sociologie du XX<sup>e</sup> siècle* n° 50 (mai 1973) rendit compte du CC des 5-6 mai. Il contenait la résolution présentée par *Verla* au nom de la commission femmes. Celle-ci préconisait l'articulation de « l'intervention autonome de la Ligue » avec l'activité des groupes femmes, qui « constituent un relais de politisation d'une frange large de femmes ». Il dénonçait à la fois « les tentatives sectaires de ramener les groupes aux seules militantes révolutionnaires » et les « opérations opportunistes » qui « nuisent au développement d'une claire conscience politique anti-capitaliste ». La résolution préconisait « les clivages politiques et organisationnels avec les courants sexistes figés qui, par leur position anti-mâle paralysent une prise de conscience anti-capitaliste, une intervention des groupes et leur participation aux luttes mixtes ».

Il proposait aussi la sortie d'un « journal des groupes de quartier, distinct du *Torchon Brûle* », une meilleure coordination des groupes de quartier, la coordination de l'action des groupes femmes avec celle du MLAC qui venait de se constituer le 4 avril, des rencontres nationales sur les thèmes luttes des femmes-lutte des classes, ainsi que « sur le plan national, [...] une éventuelle coordination des groupes femmes en fonction de réunions préalables de notre fraction femmes élargie<sup>128</sup> ». Le travail dit « de fraction » consistait en des discussions internes à la Ligue, discussions nécessaires pour élaborer son orientation mais ne visant nullement à imposer cette ligne « de façon sectaire, « ligne contre ligne », pratique qui ne pourrait aboutir qu'à « vider les groupes de leurs inorganisés ». Les autres points confirmaient les grandes lignes du rapport présenté dans le BI 41-42 d'octobre 1972. Preuve de l'engagement concret des militant-e-s de la Ligue dans l'intervention féministe, la commission nationale femmes devait « s'élargir à des représentants des principales villes ayant une intervention femmes (Dijon, Rouen, Aix, Marseille, Strasbourg, Montpellier, Le Mans, Clermont-Ferrand, Grenoble) », et un premier stage national des responsables du travail femmes des villes et des sections de la LC était programmé pour les 10 et 11 juin. Cette résolution fut largement adoptée (26 pour, 1 contre, 4 abstentions dont celle de Daniel Bensaïd). Une note indiquait que la commission femmes était reconduite (*Tamara, Martine, Thalou, Joanna, Verla*).

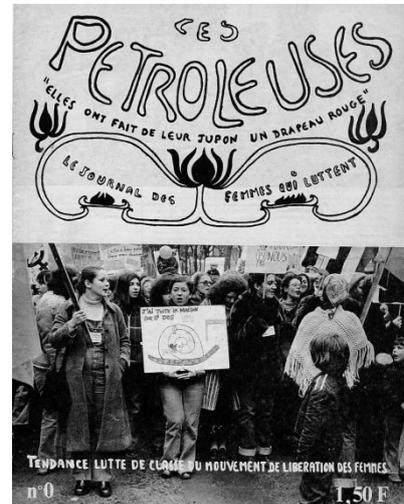
Une annexe à ce texte, non soumise au vote, précisait par ailleurs les conditions du lancement de la campagne avortement-contraception, dans le cadre des coordinations locales unitaires du MLAC, et ses objectifs : l'abrogation de la loi de 1920, le remboursement de l'avortement, considéré comme un acte médical, par la sécurité sociale. Ce texte mettait notamment en garde contre les propositions de la droite ou du PCF visant à retirer à la femme qui souhaitait avorter le pouvoir de décision, que ce soit par le biais d'une autorisation parentale pour les mineures ou par des commissions.

---

<sup>128</sup> De fait, la première « rencontre nationale des groupes femmes », qui réunit 900 personnes, eut lieu à Bièvres (Essonne) les 15 et 16 juin 1974, à l'initiative des groupes femmes parisiens. L'organisation technique reposa cependant sur les militantes de « Rouge » [c'est-à-dire de la future LCR, qui ne sera officiellement créée qu'à la fin de l'année], qui contribuèrent à la sortie du n° 0 des *Pétroleuses*, journal de la « tendance lutte de classe du Mouvement de Libération des Femmes ». Un compte rendu (auto)critique de cette rencontre figure dans le BI du *Centre de Recherches Socialistes* (LCR) n° 19, consacré entièrement au « travail femmes ».

Moins de deux mois plus tard, la Ligue communiste était dissoute par le gouvernement à la suite de la manifestation antifasciste du 21 juin, qui avait dégénéré en affrontements avec la police. Malgré les difficultés, son action se continua en 1973-1974 à travers les cercles de diffuseurs de *Rouge*, puis le Front communiste révolutionnaire en 1974, et finalement la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) fondée en décembre de la même année.

C'est ainsi que l'orientation en matière de « travail femmes » définie au Comité central des 5-6 mai 1973 devint réalité : c'est en effet à Bièvres (Essonne), où s'étaient d'ailleurs déroulés antérieurement des stages de formation de la LC, que se tint, les 15 et 16 juin 1974, la première « rencontre nationale des groupes femmes ». Celle-ci réunit 900 personnes, ce qui représente un vrai succès, à l'initiative des groupes femmes parisiens<sup>129</sup>. De fait, l'organisation technique de ce rassemblement reposa cependant sur les militantes de « Rouge » [c'est-à-dire de l'ex-LC], qui avaient contribué préalablement à la sortie du n° 0 des *Pétroleuses*, journal de la « tendance lutte de classe du Mouvement de Libération des Femmes ».



### **Conclusion**

Nous avons vu que dans un premier temps, les militantes de la Ligue communiste n'avaient pas été partie prenante de l'événement médiatique fondateur du MLF français, l'action à l'arc de triomphe du 26 août 1970. De fait, certaines ex-militantes maoïstes du mouvement *Vive la Révolution* (VLR), qui avaient pris conscience de façon plus précoce de la domination masculine dans les mouvements d'extrême-gauche de l'époque, y avaient participé. Dans les précurseurs du mouvement féministe, il y eut aussi le petit groupe trotskyste *Alliance Marxiste Révolutionnaire*, qui avait créé au sein du MLF le cercle Elisabeth Dmitrieff. L'intérêt pour la libération des femmes était cependant déjà présent parmi les dirigeants de la LC, comme en témoigne l'article de Jean-François Godchau, membre du Comité central de la Ligue, paru dans le numéro historique de la revue *Partisans, Libération des femmes, année zéro*.

Remarquons aussi que d'autres courants à gauche n'ont pas été plus prompts à intégrer la lutte féministe. Il en fut ainsi pour la revue *Politique aujourd'hui*, issue d'une publication du PCF, *Démocratie nouvelle*, spécialisée dans l'analyse de la politique internationale, et dont la rédaction avait rompu avec la direction stalinienne, notamment Jacques Duclos qui en était le directeur politique, à la suite de mai 1968 et de l'intervention du Pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie : c'est seulement en mars-avril 1971 que cette revue qui faisait le pont entre les dissidents communistes et l'extrême-gauche publia son premier article consacré à la libération des femmes, sous la forme d'une interview de Kathleen Cleaver, la femme d'un dirigeant du *Black Panther Party* (BPP) alors en exil à Alger, sous le titre « Suprématie mâle et libération des femmes ». On y apprenait au passage que le BPP s'opposait à l'introduction de la contraception et de l'avortement dans la communauté noire, car il soupçonnait les autorités blanches de vouloir réaliser un « génocide » des Noirs...

---

<sup>129</sup> Un compte rendu (auto)critique de cette rencontre figure dans le BI du *Centre de Recherches Socialistes* (LCR) n° 19, consacré entièrement au « travail femmes ».

Par ailleurs, si l'on considère les propositions concernant les femmes dans l'ensemble des programmes politiques de gauche ou d'extrême-gauche qui furent publiés en 1972-1973 dans la perspective des élections législatives, il apparaît que la Ligue communiste portait, avec le PSU, les revendications les plus radicales, qui étaient précisément celles du MLF. Les partis traditionnels de gauche, PCF et PS, étaient quant à eux beaucoup plus frileux, surtout le Parti communiste, dont la tradition thorézo-stalinienne s'était violemment opposée à la libéralisation de la contraception et à la création de la Maternité Heureuse, l'ancêtre du Planning familial, en 1956. Fait significatif, tant le programme du PCF *Changer de cap* que le Programme commun de gouvernement PCF-PS associaient *Promotion de la femme et Famille* dans leurs deux chapitres consécutifs consacrés aux femmes, ce qui était quand même une façon déguisée de les associer « naturellement » à la procréation. A l'inverse, le passage correspondant du programme de la LC est intitulé *Pour la libération des femmes*, clairement en référence au MLF. Quant au groupe d'extrême-gauche *Révolution !*, il mit bien plus de temps à intégrer le féminisme dans son corpus théorique que la Ligue communiste.

Certes, dans un premier temps, les militantes de la Ligue ou de la Quatrième Internationale qui s'investirent dans le « travail femmes » hésitèrent vis-à-vis du MLF entre le dénigrement, voire le refus même de toute référence au « féminisme » (Branka Magas), et la critique constructive de ce nouveau mouvement social, ou bien encore entre la tentation de construire un « MLF trotskyste » à l'image de la WONAAC états-unienne liée au SWP, et l'intégration au mouvement pour y développer une tendance « lutte de classe ».

C'est finalement cette dernière perspective qui l'emporta durablement. L'orientation féministe fut également confortée en décembre 1974 par la légalisation des groupes de femmes non-mixtes, à la suite d'un vote du 1<sup>er</sup> congrès de la LCR qui représenta une vraie prise de conscience collective du phénomène de la domination masculine. Et n'oublions pas la publication, entre 1977 et 1998, de la revue trimestrielle *Les Cahiers du féminisme*. Mais ceci est une autre histoire<sup>130</sup>.

---

<sup>130</sup> Relatée dans l'ouvrage coordonné par Josette Trat, *Les Cahiers du féminisme (1977-1998), vingt ans dans le tourbillon du féminisme et de la lutte des classes*, Syllepse, 2011.

## SOURCES

- Collection de *ROUGE*, journal d'action communiste, puis hebdomadaire de la Ligue communiste (1968-1973), Archives privées.
- Bulletins intérieurs de la Ligue communiste (1969-1973), Archives privées.
- Brochures éditées par la Ligue communiste (1969-1973), Archives privées.
- *Dialectique des secteurs d'intervention. Débat et résolutions du 1<sup>er</sup> congrès de la Ligue communiste*. Cahiers « rouge », documents de formation communiste n° 10-11, éditions Maspero, novembre 1969, 180 pages.
- *Projet de programme pour le 2<sup>e</sup> congrès de la Ligue communiste*, avril 1971, 76 pages, supplément à Rouge n° 105.
- *Changer de cap, Programme pour un gouvernement démocratique d'union populaire*, introduction de Georges Marchais, Editions sociales, octobre 1971, 251 pages.
- *Ce que veut la Ligue communiste*, Manifeste du Comité Central des 29 et 30 janvier 1972, Maspero, 1972, 175 pages.
- *Changer la vie, Programme de gouvernement du Parti socialiste*, présentation de François Mitterrand, Flammarion, 2<sup>e</sup> trimestre 1972, 250 pages.
- *Programme commun de gouvernement du parti communiste et du Parti socialiste*, introduction de Georges Marchais, Editions sociales, juillet 1972, 192 pages.
- *Manifeste Contrôler aujourd'hui pour décider demain*, préface de Michel Rocard, Tema-éditions, janvier 1973, 231 pages.
- Cahiers Révolution ! n° 6, *Premier congrès de « Révolution ! »*, Maspero, janvier 1973, 120 pages.

## BIBLIOGRAPHIE

- Maïté ALBISTUR, Daniel ARMOGATHE, *Histoire du féminisme français, du Moyen Age à nos jours*, Editions des femmes, 1977.
- Christine BARD, *Les femmes dans la société française au 20<sup>e</sup> siècle*, Armand Colin, 2001.
- Friedrich ENGELS, *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat*, traduction française, Editions sociales, 1954.
- Gérard FILOCHE, *68, histoire sans fin*, Flammarion, 1998.
- Hervé HAMON, Patrick ROTMAN, *Génération, 2. Les années de poudre*, Editions du Seuil, 1988.
- Alexandra KOLLONTAÏ, *Conférences sur la libération des femmes, introduction de Jacqueline Heinen*, Editions La Brèche, 1978.

- Annik MAHAIM, Alix HOLT, Jacqueline HEINEN, *Femmes et mouvement ouvrier, Allemagne d'avant 1914, Révolution russe, Révolution espagnole*, Editions La Brèche, 1979.
- *Manifestes, thèses et résolutions des Quatre premiers congrès mondiaux de l'Internationale communiste*, Librairie du Travail, 1934, réimpression en fac-similé, François Maspero, 1970
- *Marx ou crève, revue de critique communiste, Féminisme Famille Sexualité*, n° 4, décembre 1975/janvier 1976.
- MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL, *Libertés, sexualités, féminisme*, La découverte, 2006.
- Jean RABAUT, *Histoire des féminismes français*, Stock, 1978.
- Jean-Paul SALLES, *La Ligue communiste révolutionnaire (1968-1981)*, Presses Universitaires de Rennes, 2005.
- Josette TRAT (coord.), *Les Cahiers du féminisme (1977-1998), vingt ans dans le tourbillon du féminisme et de la lutte des classes*, Syllepse, 2011.
- Léon TROTSKY, *La révolution trahie*, Editions 10/18, 1969.

## Les Cahiers du CESA / Numéros parus :

N° 1 : *Féminisme et syndicalisme - Les archives d'Yvonne Dufour et du groupe féministe de l'enseignement laïque de Maine-et-Loire (1923-1933)*, octobre 2011, 20 pages.

N° 2 : *Des Pétroleuses aux Danaïdes, aspects du mouvement féministe à Angers (1974-1987)*, novembre 2011, 40 pages.

N° 3 : Maurice POPEREN, *Le mouvement ouvrier angevin (1914-1948)* mars 2012, 52 pages.

N° 4 : *Le Parti ouvrier internationaliste en Anjou, fragments d'histoire du mouvement trotskyste en Maine-et-Loire (1936-1939)* mars 2013, 28 pages.

N° 5 : *L'ennemi intérieur, Les inscrits au Carnet B en Maine-et-Loire dans les années 30*, avril 2013, 24 pages.

N° 6 : *Des Espagnols rouges à Angers en 1934, entre xénophobie officielle et solidarité ouvrière*, janvier 2014, 20 pages.



Site internet : <http://cesa49.free.fr>

Contact : [cesa@numericable.fr](mailto:cesa@numericable.fr)